

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur: EDOUARD LOUCHET.

N° 222 - 3 FÉVRIER 1923 - Prix 3 F



M^{lle} LIANE HAID et M. CONRAD VEIDT

dans le film "LUCRÈCE BORGIA" - EXCLUSIVITÉ DES FILMS E. REYSSIER

...“ Aussi bonne que la meilleure,
et moins cher !...”

Voilà ce que l'on dit AUJOURD'HUI

de

La Négative “AGFA”
(SIGNÉE SUR LES BORDS)

Sur le marché MONDIAL



Charles JOURJON
95, F^s Saint-Honoré, PARIS (8^e)
Tél. : ÉLYSÉES 37-22

NUMÉRO 222

Le Numéro : TROIS FRANCS

CINQUIÈME ANNÉE

La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :
PAUL DE LA BORIE

Directeur :
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS

FRANCE : Un An 50 fr.
ÉTRANGER : Un An 60 fr.
Le Numéro 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
BOULEVARD SAINT-MARTIN
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité
s'adresser aux bureaux du journal

POUR LE FRONT UNIQUE

Quand le marin, naviguant en mer troublée, craint de dévier de sa route, il « fait le point », c'est-à-dire qu'il établit exactement sa position.

Faisons le point...

Au lendemain du vote émis par la Chambre en plein « malentendu » — selon le mot de M. Dariac — les positions des intéressés sont les suivantes :

Tout d'abord, en ce qui concerne la détaxation.

Le Syndicat Français des Directeurs (Syndicat Brézillon) s'insurge contre le texte voté par la Chambre, il en réclame énergiquement la modification par le Sénat. Attitude incontestablement logique puisque ce Syndicat ne s'était rallié au projet Taurines qu'à la condition qu'il serait considéré comme un minimum au-dessous duquel, en aucun cas, on ne consentirait à descendre. Or, la Chambre, en votant l'amendement Barthe, n'a pas même accordé le minimum que l'on réclamait d'elle...

Le Syndicat National des Directeurs (Syndicat Delaune) paraît, au contraire, enclin à estimer qu'il vaut mieux ne plus parler du projet Taurines dont il a été, pourtant, sinon l'initiateur, du moins le plus farouche défenseur. Oubliant un peu vite, à ce qu'il semble, tout le tapage mené autour de ce projet, les sommations et les menaces dont

il a été le prétexte et l'occasion, le Syndicat National est tout prêt à se tenir provisoirement pour satisfait des maigres résultats obtenus.

Et, en dehors de ces deux groupements parisiens, il y a les Fédérations provinciales dont les dispositions sont encore incertaines et la grande masse des non syndiqués qui, apparemment se désintéressent de la question puisqu'ils restent étrangers aux organisations où ils pourraient chercher à faire prévaloir leur opinion.

Le moins que l'on puisse dire de cette situation est qu'elle ne se caractérise ni par l'unité des vues ni par la netteté des intentions.

Passons maintenant à la question du film français :

Sur ce point l'accord paraît s'être fait entre les Directeurs. Ils repoussent la clause conditionnelle qui avait été introduite dans la loi de Finances par la Commission de la Chambre en vue de favoriser le film français et qui finalement en a été supprimée.

Mais d'autre part le Comité de Défense du film français a pris position — et même position de bataille — pour le rétablissement de cette clause dans le texte qu'à son tour va établir le Sénat.

Voilà exactement où nous en sommes.

Sur la première question (détaxation) désaccord des Directeurs entre eux.

Sur la seconde (film français) désaccord entre les Directeurs d'une part et, d'autre part le Comité de Défense du film français (auteurs, metteurs en scène, artistes, opérateurs, etc...)

Je crois avoir ainsi résumé la situation de façon exacte et claire.

Que va-t-il maintenant se passer?

Sur le premier point (acceptation pure et simple du texte voté par la Chambre) la position prise par le Syndicat National paraît franchement intenable et l'on peut espérer qu'il ne s'y tiendra pas. Comment, en effet, l'Exploitation tout entière pourrait-elle, à la suggestion du Syndicat National, accepter comme suffisante une détaxation — d'ailleurs presque insignifiante — qui s'applique seulement à une catégorie très limitée d'Exploitants?

S'il se trouve, par hasard, que M. Delaune et ses amis bénéficient de la détaxation si chichement accordée par la Chambre, tant mieux pour eux. Mais les autres?... Il me déplairait de penser que le Syndicat National se désintéresse de leur sort car, en ce cas, je serais obligé de penser que c'est un bien singulier... et bien peu recommandable Syndicat.

Est-il admissible, en effet, que dans une industrie dont toutes les branches périssent, dont tous les rouages souffrent, dont tous les organes protestent et revendiquent, un groupement isolé qui bénéficie, par privilège, d'une légère satisfaction, déclare tranquillement : « On nous a donné un os à ronger, nous allons ronger notre os à l'écart. Et tant pis pour ceux qui n'ont rien ». Ce trait de cynisme égoïste ne serait pas seulement d'une beauté morale douteuse il serait, en outre, absurde, attendu que la maigre satisfaction accordée à quelques intérêts particuliers ne serait d'aucun effet au point de vue de l'intérêt général. La situation de l'ensemble de l'industrie ne recevant aucune modification continuerait d'empirer au détriment de tous sans exception. Et, par conséquent, avant bien peu de temps, ceux qui croient aujourd'hui pouvoir se réjouir égoïstement, seraient durement punis de leur indifférence à l'égard de l'intérêt commun.

Nous l'avons dit et, aussi souvent qu'il le faudra nous le répèterons : dans une industrie comme la nôtre tous les intérêts sont solidaires. Il est absurde, il est coupable de vouloir dresser

les uns contre les autres les « petits » et les « gros », la Province et Paris. Chacun peut avoir des cas particuliers à faire valoir mais aucun n'a le droit de se désintéresser du sort des autres.

Et puis enfin il faut traiter sérieusement les choses sérieuses si l'on veut être soi-même pris au sérieux.

L'industrie cinématographique a solennellement proclamé que le projet Taurines était son seul, son unique espoir de salut et qu'elle irait jusqu'à la fermeture totale des établissements le 15 février si, à cette date, le projet Taurines n'était pas adopté par le Parlement.

Or le projet Taurines ne sera pas voté le 15 février et, à nous en tenir strictement aux termes des engagements pris, nous devrions être en train de nous préparer à la grève. Nul, certes, n'y songe et il ne saurait en être raisonnablement question puisque nous avons quelque chance d'obtenir au Sénat ce que la Chambre nous a refusé.

Mais de là à laisser allègrement « tomber » le projet Taurines après l'avoir déclaré absolument indispensable à la vie même de l'industrie, il y a un pas que les cinégraphistes feront bien d'éviter de franchir. On serait, en effet, en droit désormais de mettre fortement en doute la sincérité de toutes leurs revendications et de se demander quelle part de vérité et quelle part de bluff entre dans leurs doléances.

Non, l'industrie cinématographique ne peut pas, sous peine de se déconsidérer, abandonner le projet Taurines. Il faut qu'à tout prix il soit repris en son nom au Sénat. C'est pour elle une obligation morale en même temps qu'une nécessité matérielle.

A cet égard, d'ailleurs, ou je me trompe fort ou l'accord se fera aisément et le Syndicat National lui-même joindra finalement son instance à celle du Syndicat Français. Le Sénat sera donc sollicité par l'unanimité des Directeurs de remanier le tarif de détaxation voté par la Chambre.

*
* *

Mais sous quelle forme sera présenté ce nouveau texte? Y fera-t-on figurer la clause de pourcentage en faveur du film français?

Ici l'accord sera beaucoup moins facile, car les positions prises de part et d'autre sont en antagonisme aigu.

On s'en rendra compte en lisant plus loin le document que nous communique le Comité de

Défense du film français et qu'il a, d'ores et déjà, adressé aux sénateurs.

Ayant ainsi brûlé les étapes et coupé les ponts derrière lui, le Comité pourra-t-il revenir en arrière?

Ou bien les Directeurs feront-ils la concession d'accepter le pourcentage du film français?

Ou bien enfin trouvera-t-on une formule transactionnelle, un compromis satisfaisant?

On ne peut encore, à cet égard, que poser des points d'interrogation.

Le Comité interparlementaire que préside M. Ch. Deloncle a décidé les deux parties en cause à entamer des négociations.

Ce n'est pas ici que l'on dira le moindre mot qui soit de nature à compromettre le succès.

Bien au contraire, nous voudrions pouvoir faire éclater à tous les yeux l'urgence d'une entente étroite, la nécessité absolue du front unique dans la revision que le Parlement va faire, du fâcheux amendement Barthe.

Je crois bien que tous ceux qui ont assisté à la séance du Comité interparlementaire mardi dernier sont édifiés à ce sujet. Tous, quelles que soient leurs opinions sur tel ou tel point du débat, doivent être certainement convaincus de la gravité des circonstances. On peut vraiment dire, selon la formule consacrée, qu'il n'y a plus une faute à commettre.

Ne commettons pas l'irréparable faute d'aller à la bataille décisive en ordre dispersé.

*
* *

Peut-être, au surplus, avant que les deux délégations prennent contact voudra-t-on bien me permettre de rappeler à quel point les événements donnent raison aux prévisions et fortifient les conseils qu'en toute indépendance et en toute sincérité j'ai cru devoir formuler dès l'origine du mouvement.

J'ai dit : « Les revendications de la cinématographie sont justes, il faut que les cinémas soient détaxés mais on n'obtiendra cette détaxation que si l'on sait gagner la sympathie du Parlement et de l'opinion publique en présentant la question sous les auspices de l'intérêt national. N'attendez donc pas — car la question sera inévitablement posée — que l'on vous demande ce qu'en échange de la détaxation sollicitée, vous entendez faire pour le film français. Allez au devant de l'objec-

tion. Bien mieux : déployez largement le drapeau du film français et alors vous verrez devant vous s'aplanir toutes les difficultés. Si vous ne faites pas cela, si vous vous obstinez à ne vouloir être que des contribuables qui réclament un dégrèvement, si vous vous donnez imprudemment l'apparence d'être hostiles, ou du moins indifférents au film français, alors vous devez vous attendre à voir vos justes revendications s'en aller à vau-l'eau ».

Voilà ce que j'ai dit.

Eh bien je demande à tous ceux qui assistaient mardi dernier à la réunion du Comité interparlementaire si son président, le sénateur Ch. Deloncle, leur a dit autre chose. Il a même été plus loin : « Vous vous contenteriez, dites-vous, des tarifs du projet Taurines... Eh bien moi je me serais fait fort d'obtenir pour vous *bien mieux* que le projet Taurines si j'avais pu présenter vos revendications comme une cause nationale favorable au film français! »

Rapprochez ces paroles des déclarations que le rapporteur de la loi de Finances au Sénat, M. Henry Bérenger, a faites à *La Cinématographie Française* et que vous lirez plus loin. J'en détache simplement ces mots : « La détaxation du cinéma m'intéresse dans la mesure où le film français doit en profiter ». Est-ce assez clair?

Si je produis de telles paroles ce n'est pas uniquement, on voudra bien l'admettre, pour le plaisir puéril de montrer à quel point j'avais raison mais parce qu'elles éclairent la situation et parce qu'elles doivent l'orienter enfin vers sa seule issue favorable.

Paul de la BORIE.

Editeurs — et — Loueurs

Confiez l'impression de vos
AFFICHES LITHO

A

La Cinématographie Française

SERVICE DE PUBLICITÉ

50, Rue de Bondy, PARIS

La Cause du Cinéma DEVANT LE SÉNAT

L'OPINION DU PRÉSIDENT ET DU RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DES FINANCES

La loi de Finances votée par la Chambre ne viendra pas en discussion devant le Sénat avant deux mois. Mais auparavant la Commission des Finances du Sénat devra examiner le texte voté par la Chambre et c'est cette commission qui conclura soit au maintien du texte (amendement Barthe) voté par la Chambre, soit à une modification de ce texte.

Il est donc intéressant de connaître la composition de la Commission des Finances du Sénat.

Voici la liste que nous relevons sur un document parlementaire :

MM. Milliès-Lacroix, *Président*; Alexandre Bérard, de Selves, *Vice-Présidents*; Guillaume Chastenot, Milan, *Secrétaires*; Henry Bérenger, René Besnard, Bienvenu-Martin, Blaignan, Boivin-Champeaux, Busson-Billault, Clémentel, Dausset, Fernand David, Debierre, Paul Doumer, François-Marsal, Guillier, le Général Hirschauer, Lucien Hubert, Jeanneney, Jénouvrier, Albert Lebrun, Léon Perrier, Raphaël-Georges Lévy, Jean Morel, Louis Pasquet, Paul Pelisse, René Renoult, Reynald, N***, Henri Roy, Schrameck, Serre, le colonel Stuhl, Tournon.

Le Rapporteur est M. Henry Bérenger.

* *

M. MILLIÈS-LACROIX

Président de la Commission des Finances

J'ai voulu savoir en quelles dispositions d'esprit se trouvait à l'égard du cinéma M. Milliès-Lacroix, président de la Commission.

M. Milliès-Lacroix a bien voulu me recevoir dans le délicieux cabinet de travail dont les fenêtres s'ouvrent sur le jardin du Luxembourg.

Tout de suite il m'a déclaré avec une parfaite franchise qu'il ne connaissait pas la question du cinéma. Évidemment on ne peut pas tout connaître. Mais M. Milliès-Lacroix est visiblement un homme avide de savoir et qui, en tout cas, ne traite rien à la légère. Je m'en suis bien aperçu aux questions dont il a assailli le reporter venu l'interviewer. En vérité c'est moi qui fus sur la sellette et mon interlocuteur, en sa qualité d'ancien commerçant, sembla tout particulièrement intéressé, par les explications que je fus appelé à lui fournir sur les difficultés contre lesquelles se débat l'Exploitation des salles, difficultés dont souffrent, par contre-coup les artisans du film français.

Parvenu au terme de mes explications je risquai, cependant, à mon tour, une question :

— Qu'en pensez-vous, M. le Président ?

— Rien pour l'instant.

Le Président de la Commission des Finances ne doit pas avoir d'opinion personnelle jusqu'au moment où le rapporteur général de la Commission, dépose son rapport et ses conclusions. C'est donc M. Henry Bérenger, Rapporteur Général, que je vous conseille de voir pour connaître son avis. D'ailleurs, vous avez le temps. La loi des Finances ne viendra pas en discussion devant le Sénat avant le 15 mars.

— Cependant, M. le Président, sans vouloir obtenir votre appréciation sur les revendications du Cinéma, ne vous semble-t-il pas à priori, qu'une industrie comme la nôtre doit être protégée et sauvée de la ruine inévitable, comme d'ailleurs devrait être sauvée toute industrie nationale en péril ?

— Si les faits en sont arrivés à ce point, certainement. Les membres de la Commission des Finances du Sénat s'occupent toujours de sauvegarder les intérêts commerciaux et industriels du pays. D'autre part la cause du film français appelle indiscutablement des égards particuliers. A ce double point de vue, la question mérite un sérieux examen. Les intéressés doivent avoir l'assurance qu'elle sera étudiée comme elle le mérite. C'est tout ce que je puis vous dire pour l'instant, mais voyez donc M. Henry Bérenger... »

* *

M. HENRY BÉRENGER

Rapporteur Général de la Commission des Finances du Sénat.

Si j'ai déclaré délicieux le cabinet de travail de M. Milliès-Lacroix, que dirai-je du calme logis où M. Henry Bérenger, dans un coin de vieil hôtel de la rive gauche, est venu abriter le labeur écrasant qui absorbe tous ses instants ?

Dans la vaste pièce qu'encombrent livres et documents de toutes sortes, et dont les fenêtres donnent sur un parc vaste et silencieux, M. Henry Bérenger a bien voulu me dire en quelques mots son sentiment sur la question de la détaxation du cinéma.

« Vous me prenez au dépourvu, m'a-t-il dit en souriant, car le Rapporteur Général du Budget que je suis, n'a pas encore étudié la question. Il ne l'étudiera que lorsqu'il sera saisi par la Chambre d'une véritable loi de Finances, et non pas du monstre informe qu'elle a envoyé au Luxembourg. Dès hier soir, nous avons fait connaître notre point de vue à nos collègues de la Chambre. Qui nous blâmerait ? En vérité, il est trop commode de baptiser loi de Finances, un état de dépenses sans apporter en même temps une prévision de recettes. Je ne vois pas de maîtresse de maison déclarant à son mari que le budget familial est en équi-

libre en lui soumettant simplement le détail des dépenses à effectuer.

C'est vous dire que tout cela nous reporte fort loin : en mars, avril, mai, on ne sait pas... et que je suis tout disposé à vous donner mon avis motivé sur la détaxation du Cinéma, lorsque dans quelques semaines les choses seront plus avancées.

Dès maintenant, je tiens cependant à vous dire que d'après ce que j'ai lu à l'*Officiel* et les documents qui m'ont été communiqués, j'estime que la question cinématographique ne doit être envisagée que du point de vue de l'intérêt de la Nation.

Or, quel est l'intérêt de la Nation ? Est-il que ces Messieurs du Cinéma paient moins d'impôts ? Non. Parce que tout allègement de charges sur une catégorie de contribuables retombe inmanquablement sur les épaules du voisin. Le Cinéma est intéressant, je le veux bien. Mais toutes les catégories de contribuables sont intéressantes au même titre. Ne trouvons-nous pas tous, que nous payons trop d'impôts ? Si, n'est-ce pas ? Alors, comme le grand principe républicain est que l'impôt soit égal pour tous, il paraît évident que tout dégrèvement des charges du Cinéma doit être en fonction de la prospérité d'une industrie essentiellement française puisqu'elle est née chez nous et y a fait ses premiers pas.

Il est donc juste, logique, naturel, que l'industrie Cinématographique française — c'est-à-dire l'industrie du film français — soit directement intéressée à l'abaissement des taxes qui pèsent sur les exploitants. En d'autres termes, le dégrèvement du cinéma m'intéresse dans la mesure où le film français doit en profiter. Vous voyez que, sans avoir abordé la question pour mon rapport général, je ne vous cache pas quelles sont dès maintenant les directives qui me paraissent s'imposer au législateur... »

M. Henry Bérenger s'interrompt alors pour me dire : « Excusez-moi de ne pas prolonger l'entretien, mais j'ai un rapport très urgent à terminer sur les Coopératives. »

Et pendant qu'il me reconduit, je lui demande s'il faut voir en lui un fervent du Cinéma.

« Oui, me dit-il, j'aime beaucoup le Cinéma, j'y vais quelquefois, pas aussi souvent que je le voudrais, en raison de mes nombreux travaux, et je crois à son avenir. J'ajoute que le film que je préfère est le film français... »

Gaston PHÉLIP.

Une Réunion des Directeurs de Spectacles de Province

La Fédération générale des Associations des directeurs de spectacles de province a tenu mercredi, au siège de la Fédération des directeurs de spectacles de Lyon et de la région, 131, rue Moncey, son assemblée générale sous la présidence de M. Mauret-Lafage, de Bordeaux, président, assisté de MM. Goiffon (Lyon) et Fougeret (Marseille), vice-présidents et M. Chevenot, secrétaire général. De nombreux directeurs de spectacles de toutes les régions de la France y assistaient.

Après avoir délibéré longuement sur la situation du spectacle en province, l'assemblée a adopté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

La Fédération générale des Associations des directeurs de spectacles de province réunie à Lyon au bureau de l'Association syndicale des directeurs de spectacles de Lyon et de la région :

Après avoir entendu le rapport de leur président, M. Mauret-Lafage,

Sur les discussions à la Chambre du projet Taurines,

Sur le premier résultat obtenu en faveur des cinémas.

Sur l'état actuel des revendications de tout le spectacle de province :

Considérant que dans la discussion très documentée qui a eu lieu à la Chambre sur le projet Taurines, de nombreux législateurs ont, en appuyant leur argumentation sur des faits indiscutables, démontré qu'ils connaissent la crise lamentable du spectacle de France ;

Considérant qu'au cours de cette discussion plusieurs orateurs ont paru être d'accord pour aborder dans quelques semaines — suivant leur propre expression — la proposition de loi de M. Auriol, prévoyant, suivant les décisions du congrès de Strasbourg, une diminution de 50 % en faveur du spectacle de province et ce, pour toutes les branches du spectacle, c'est-à-dire théâtre, music-hall et cinéma ;

Considérant que la justice de leur cause et la légitimité de leurs revendications sont telles qu'il suffira à la Chambre d'examiner leur cas pour entraîner d'urgence le vote d'un régime équitable permettant aux exploitations de province de subsister ;

Estimant que le spectacle qui déjà, a donné tant de preuves de son esprit de sacrifice et de discipline doit aller jusqu'à l'extrême limite des efforts possibles et doit, en présence de la bonne volonté parlementaire, prolonger son agonie même afin d'éviter toute perturbation susceptible de gêner la libre discussion des impôts dont dépend son sort ;

Présentent à MM. les Députés et Sénateurs l'hommage de leur absolue confiance en leur justice et décident de reporter à une date que fixera le bureau la fermeture générale qui, primitivement, devait avoir lieu le 15 février persuadés qu'ils sont que le Parlement aura pu à cette date voter la loi dont dépend le salut du spectacle de France.

Un beau et bon film JUPITER

Le Cœur sur la Main

Richard BARTHELMLESS -:- Gladys HULETT

PATHÉ CONSOR

présentera le Merc

MILLI

Comédie dramatique en 5 parties d'après

Mis à l'écran par

Superbement in

Paulette LANDA

M. James DEVEZA, dans le rôle de *Quancho*

(PRINCIP

Edition du

13 AVRIL

Et une Amus

DÉCADENCE

Scénario cinématographique de M. TRISTAN-BERNARD

Interpr

PLANCHET (Armand

(Film TRISTAN

Edition du

13 AVRIL

TIUM CINÉMA

redi 7 Février

TONA

le roman de THÉOPHILE GAUTIER

H. VORINS

terprétée par :

IS, dans le rôle de *Militona*

M. José BRUGUERA, dans le rôle de *M. Salcedo*

AL FILM)

ante Comédie

ET GRANDEUR

— Mise en scène de M. Raymond BERNARD

été par

BERNARD) et Paulette BERGER

BERNARD)

PUBLICITÉ

1 Affiche 160 × 240

2 Affiches 120 × 160

Photos

PUBLICITÉ

1 Affiche 160 × 240

2 Affiches 120 × 160

Photos

UNE DÉCLARATION DE GUERRE

L'Allemagne contre le Film Français

Notre correspondant de Berlin nous signale, en tête du numéro du 20 janvier de La Lichtbild Bühne, le plus important des corporatifs allemands, une véritable déclaration de guerre au film français.

L'article, publié sous forme de manifeste, et dont les principaux passages sont soulignés en caractères gras est intitulé : Guerre économique à la France et à la Belgique — Une conférence au Ministère du Commerce — L'interdiction des films français et allemands.

En voici la traduction littérale telle que nous la transmet notre correspondant de Berlin et dont nous avons pu vérifier l'exactitude d'après l'article même de La Lichtbild Bühne que nous avons sous les yeux :

Dans l'article de tête de notre dernier numéro, article qui était écrit lorsque la marche française vers la Ruhr s'accomplissait, mais dont la portée ne se laissait pas encore mesurer, nous disions qu'en considération du caractère international de l'industrie cinématographique, les conventions conclues entre « Pathé-Consortium-Cinéma » et « l'Emelka » signifiaient une nouvelle orientation économique du marché international des films. Ce commencement d'entente commerciale sur le domaine du film fut malheureusement paralysé dans son germe par l'attitude subséquente du militarisme français. Les détenteurs de la puissance militaire de la France trouvent qu'il est opportun de déclarer à la vie économique de l'Allemagne une guerre mortelle. Bien que l'industrie filmique soit une industrie internationale, on entend dire par de nombreuses personnalités dirigeantes, qu'elle ne fasse pas, dans cette lutte, bande à part, mais qu'elle se déclare absolument solidaire avec les autres industries. Cette solidarité devrait ensuite être affirmée par l'industrie filmique tout entière en ce sens *que toutes les associations de cette branche prendraient position contre la production française par une déclaration commune* : Aucun directeur de cinéma ne devra présenter au public allemand un film français; aucun loueur ne devra mettre sur le marché allemand un film français; aucun importateur ne devra introduire des films français; aucun fabricant ne devra en produire avec de l'argent français (*sic*).

Un pareil procédé aura naturellement l'appui officiel nécessaire. Nous savons, pour notre part que des pourparlers ont déjà eu lieu au Ministère du Commerce *dans le but de rompre toutes les relations entre les firmes allemandes d'un côté, et les firmes françaises et belges de l'autre*; ensuite toute importation de films français et belges ainsi que de toutes autres marchandises provenant de ces pays devra être prohibée.

D'ailleurs nous apprenons qu'une grande firme allemande *a signifié formellement à ses correspondants français que, vu la mentalité actuelle de l'Allemagne, elle ne sera pas en mesure de porter sur le marché les films français prêts à sortir et d'exiger des directeurs qu'ils exposent leurs établissements aux ressentiments du public contre la France.*

Nous sommes d'avis que dans cette importante question, l'ensemble de l'industrie a la parole et que la marche à suivre ne peut être réglée que dans une assemblée générale des industries cinématographiques.

Un Hommage officiel et un Encouragement
aux meilleurs Films Français

Des prix leur seront décernés par le Comité Français du Cinéma

La presse quotidienne a annoncé que, sur l'initiative du Ministre de l'Instruction publique, venait d'être formé un Comité Français du cinéma, chargé de l'attribution annuelle d'un prix au meilleur film français. Et l'on a cité six personnes qui feraient partie de ce comité.

Ainsi présentées, les choses ne sont pas tout à fait exactes et *La Cinématographie Française* se doit, de mettre l'information au point.

Il est bien vrai que le Comité Français du cinéma — titre choisi par M. Léon Bérard lui-même — est fondé grâce à l'initiative intelligente d'un Ministre qui entend ne laisser en souffrance aucune partie du domaine qu'il est chargé d'administrer et il est bien vrai que M. Léon Bérard a voulu, en fondant ce comité, donner une preuve de sollicitude et un encouragement au cinéma « cette industrie dans laquelle, a-t-il dit, je voudrais reconnaître un art ».

Mais tout d'abord, il est inexact que le Comité ait mission de décerner un prix annuel au meilleur film. Son rôle consistera, sur les indications du service de contrôle des films que dirige M. Paul Ginisty, à visionner tout film français qui semblera digne, par des qualités supérieures d'ordre intellectuel ou technique, d'être l'objet d'une mention spéciale.

Cette mention sera donc délivrée chaque fois que le Comité estimera qu'elle a été méritée.

Quelle sera la nature de cette récompense? On ne la sait encore. En tout cas, pour l'instant, il ne s'agit pas d'argent. Ainsi que l'a établi M. Paul Ginisty dans le rapport qu'il a lu à la première séance du Comité, présidée par M. Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts, on a surtout en vue d'amener, par une sorte de sélection supérieure, le public à donner sa faveur aux meilleurs films. En outre, on espère, par le moyen de ces mentions, attribuer aux bons films français une valeur commerciale particulière en même temps qu'une puissance d'expansion plus grande.

Mais le prix, la mention, la récompense pourront s'accompagner de l'attribution d'argent si le Comité, après qu'il aura été reconnu d'utilité publique, ainsi que la loi l'exige, reçoit des dons ou legs à cet effet. Et pourquoi n'en recevrait-il pas comme tant d'autres groupements similaires?

Le Comité comprendra cinquante membres choisis parmi les notabilités des Lettres et des Arts, n'appartenant d'aucune façon à l'industrie cinématographique — exclusion, d'ailleurs, regrettable, selon nous, puisqu'elle écartera du Comité toute compétence certaine.

Un beau et bon film JUPITER

Le Cœur sur la Main

Richard BARTHELMESS -:- Gladys HULETT

Du moins, y verra-t-on figurer des peintres comme Albert Besnard, des musiciens comme Widor, des dessinateurs comme Willette, des Directeurs de théâtre comme Emile Fabre, Albert Carré, etc., etc...

Il y a là, comme l'on voit un précieux hommage rendu à la valeur d'art du film français.

Aussi convient-il de rendre grâce à M. Léon Bérard qui a eu cette pensée et de rendre justice à M. Paul Ginisty qui en a accompli la réalisation en accord avec M. Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts.

On s'est occupé du Film Français à la C. T. I.

La semaine dernière s'est tenu le Congrès de la C. T. I. (Confédération des Travailleurs intellectuels). Il y a été question du film français. Une délégation du Comité de Défense du film français est venue exposer à la dernière séance — que présidait M. Edmont Haraucourt — la situation du film français. Un rapport à ce sujet a été lu par M. de Morlhon, ancien président de la Société des Auteurs de films. En voici le texte :

Depuis plusieurs années, la Société des auteurs de films s'est émue de la crise grave que subissait la production cinématographique française, mais, malgré qu'elle ait multiplié ses efforts pour y remédier, cette crise, alimentée par des causes multiples, n'a fait que s'aggraver au point qu'il est possible aujourd'hui de craindre sérieusement l'anéantissement complet de la production nationale.

Nous rappelons brièvement les différentes causes de cet état de choses :

La France ne compte qu'un écran par 30.000 habitants; les Etats-Unis possèdent un écran pour 4.000 habitants. De l'autre côté de l'Atlantique, les films trouvent aisément leur amortissement dans les 25.000 exploitations; ici, nos bandes, pour vivre, ne peuvent compter sur les seuls rendements nationaux.

Il en résulte qu'un film de provenance américaine étant complètement amorti dans son pays d'origine, le prix qui en est demandé, quelle qu'en soit sa modicité, comme quelle que soit la somptuosité du film, eût-il coûté plusieurs millions, constitue encore un bénéfice net pour son exportateur.

Les éditeurs, devant cette concurrence, ont donc été

insensiblement amenés, pour éviter la ruine, à se faire eux-mêmes, en partie, importateurs de films étrangers.

La production nationale, alors, affaiblie par cette situation, s'est trouvée dans l'impossibilité de faire des sacrifices financiers suffisants, et, riche seulement de son bagage artistique et littéraire, incontestablement au premier rang dans le monde, mais, hélas ! insuffisant, s'est trouvée de plus en plus écrasée par la concurrence des Etats-Unis où les films les plus communs coûtent de 60 à 100.000 dollars, où les bandes ayant dépassé le prix d'un million sont fréquentes.

C'était là la situation d'hier. Aujourd'hui elle est amèrement aggravée par la concurrence allemande qui, forte de son change, ne trouvant pas de barrières sérieuses aux douanes françaises, alors que, par contre, de son côté, elle a, en fait, entièrement fermé ses portes à nos films, augmente encore nos embarras en jetant sa production sur nos marchés, et cela quelquefois avec les propres éléments de notre histoire française !

Quelles sont les conséquences de cet état de choses ? C'est aux chiffres de répondre : Sur les écrans de France, il passe, à peu près, 80 à 85 % de films étrangers !

Demain, le film français, enfermé de plus en plus dans un cercle vicieux dont, depuis quatre ans, il cherche vainement à sortir, aura, si on n'y prend garde, définitivement vécu !

Certaines maisons d'édition, quelques producteurs ont fait, certes, des efforts très louables pour endiguer le courant dans lequel se noie notre production ; mais, celles-là comme ceux-ci, découragés, finiront par se lasser si on ne court pas à leur aide.

Mais, ce n'est pas le cri d'appel d'une corporation que nous venons faire entendre ici ; c'est l'exposé d'un état de choses qui intéresse au plus haut point toute l'intelligence française.

Qu'on songe que le cinématographe, à peine âgé de vingt ans, est encore à ses débuts. C'est une porte immense ouverte aux générations futures d'écrivains. C'est un moyen de propagande, le plus formidable de tous, pour faire connaître à l'étranger notre culture, notre civilisation, notre pensée, nos sites, nos monuments. Ce nouveau débouché offert aux plumes françaises n'intéresse donc pas seulement les artisans actuels du cinématographe. Il touche les écrivains qui, dans la misère de nos temps présents, peuvent trouver là un cadre à leur talent en même temps qu'un apaisement à leurs difficultés. Il touche les littérateurs déjà consacrés qui, par l'adaptation de leurs œuvres à l'écran trouveront un nouveau moyen de diffusion de leur pensée à l'intérieur comme à l'étranger. Il touche encore les nombreux artistes de France, profondément atteints, eux aussi, par la crise actuelle et dont beaucoup sont à la veille d'une profonde misère.

Bien des gouvernements voisins ont compris que le cinématographe était un moyen de diffusion qu'on ne saurait assez protéger, encourager. On sait comment les Allemands s'en sont servis pendant la guerre. Et

aujourd'hui encore, ils prennent malgré leur situation économique, des mesures énergiques pour conserver cette importante action de propagande.

Il semble ici qu'on ne veuille pas nous entendre. Depuis quatre ans nous frappons vainement à des portes politiques. On ne nous répond pas !

L'actualité s'est d'ailleurs chargée de nous en fournir une preuve éloquente.

Il y a quelques jours à peine, en effet, la Chambre des députés, malgré l'insistance de M. Bokanowski, sous des prétextes futiles et inexistantes, a rejeté l'amendement par lequel nous demandions d'accorder un avantage aux exploitations qui passeraient 25 % de films français. C'était sans doute trop exiger que de ne laisser aux étrangers, chez nous, que les trois quarts de la place !

La Société des auteurs de films espère être mieux entendue en exposant la situation désespérée du film français au cours des importants travaux de cette semaine intellectuelle. Et elle remercie profondément la C. T. I. de lui en avoir fourni l'occasion.

Au cours de la discussion qui a suivi, M. Edmond Haraucourt a promis aux artisans du film français tout l'appui de la C. T. I. Les efforts des artisans du film français seront désormais suivis avec soin par la C. T. I. qui emploiera à les seconder toute l'influence dont elle dispose.

Comme première manifestation de cet engagement la C. T. I. a voté le vœu suivant :

« Que le gouvernement se préoccupe énergiquement de sauver le film français qui est la base essentielle d'une propagande indispensable à l'essor d'un pays.

« Qu'à cet effet des influences soient dès maintenant mises en jeu en vue d'obtenir, par des avantages accordés aux films d'origine française la détaxation des salles de cinéma, d'ailleurs trop lourdement frappées, et dont les intérêts sont intimement liés à la renaissance de la production, et de faire aboutir toutes mesures pour contribuer à sauver le film français ;

« Que les différentes énergies intellectuelles de France se réunissent pour développer les moyens considérables d'exécution offerts par le cinématographe dans de multiples domaines et qui ont été, jusqu'ici, à peu près entièrement dédaignés ;

« Que des efforts constants, enfin, soient faits sous l'égide de la C. T. I. pour attirer l'attention des jeunes esprits vers le cinématographe, en vue de l'actualiser de plus en plus et de lutter ainsi plus efficacement contre la concurrence étrangère ».

Si vous voulez
acheter . . .

UN CINÉMA

PARIS-BANLIEUE-PROVINCE

Adressez-vous à

LA MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy - PARIS

La Question du Scénario

Messieurs les Auteurs,
voulez-vous écrire pour le cinéma ?

M. CHARLES LE GOFFIC

Président de la Société des gens de Lettres

« Le début de mes relations avec le cinéma, nous dit M. Le Goffic, remonte à bien des années, et le souvenir que j'en ai gardé n'est pas excellent. Vous allez en juger : j'étais l'auteur d'une nouvelle intitulée : *Les Feux d'Or*, nouvelle qui avait eu un certain succès, à ce point qu'elle tenta une grande maison d'édition cinématographique. Le malheur est que cette maison se servit de mon œuvre sans m'en demander l'autorisation. Sa bonne foi était sans doute entière, et je suppose qu'elle avait plutôt été induite en erreur par l'auteur du scénario qui n'avait pas jugé bon de l'avertir que son œuvre était tirée d'une nouvelle déjà parue.

Quoi qu'il en soit, des amis m'avertirent de la similitude qui existait entre mes *Feux d'Or* et *Le Gardien du Phare*, nom sous lequel ma nouvelle avait été adaptée à l'écran.

Je mis en mouvement huissier et commissaire de police, le constat fut fait, le film saisi, et quelques jours après j'étais convoqué au Commissariat pour être entendu contradictoirement avec l'auteur du film.

Celui-ci se défendit comme un beau diable d'avoir voulu me piller, mais fut obligé de reconnaître qu'il y avait similitude absolue entre la nouvelle et le film ; il ajouta au surplus que rien ne prouvait que ce ne fut pas moi qui avais démarqué le film, puisque mes *Feux d'Or* avaient paru dans la Revue *Nos Loisirs*, éditée par le *Petit Parisien*, six mois après le lancement du film.

Dabord je ne dis mot, et l'éditeur triomphait déjà quand me tournant vers le Commissaire je déclarai :

— Vous avez entendu, monsieur, l'aveu de l'identité absolue entre film et nouvelle ? De ceci je prends acte de suite, et j'ajoute que la Revue *Nos Loisirs* en publiant les *Feux d'Or* n'a fait que reproduire une nouvelle parue près de deux ans auparavant dans le Supplément Littéraire du *Figaro*. Que dites-vous de cela, M. l'Editeur ?

Honteux et confus, mon adversaire n'osa plus rien dire, et nous allions commencer un procès. Avoué, avocat, étaient déjà mobilisés lorsque intervint le fameux jugement, si critiqué, et à juste titre, rendu par la Cour d'Appel, présidée par M. Forichon, et déboutant Courteline qui, dans des circonstances analogues avait protesté contre le démarquage de *Boubouroche*.

Mes conseils eurent peur et m'engagèrent à tran-

siger. Je les écoutai et je reçus en abandon des poursuites la somme de.... 500 francs !!!

C'est vous dire que je n'avais pas conservé de mes relations avec le cinéma d'excellents souvenirs, lorsqu'il y a quelques mois, Vanel est venu me demander l'autorisation d'extraire un scénario d'un de mes romans paru jadis dans les *Lectures pour tous* et publié depuis un volume par les éditions Pierre Lafitte. *Le Pirate de l'Île Lerm* a été découpé par Vanel de façon tout à fait intéressante en respectant les données essentielles du roman.

— Avez-vous collaboré à la confection du scénario ?

— Parfaitement, nous avons longuement discuté Vanel et moi ; dans certains cas, en raison des nécessités spéciales du cinéma, j'ai consenti à quelques suppressions ; dans d'autres au contraire, à l'adjonction de modifications ou de scènes que l'enchaînement des images imposait.

C'est, à mon avis, de cette façon que l'on doit faire de l'adaptation cinématographique d'œuvres littéraires.

— Comment concevez-vous la rétribution des auteurs ?

— Soit sous la forme du forfait, — ainsi, on m'a proposé, mais le traité n'est pas encore signé — 10.000 francs pour le *Pirate de l'Île Lerm*, mais bien plutôt sous la forme de droits d'auteur. Seulement dans ce cas, il faut chercher des combinaisons de perception.

Le cinéma est une chose relativement nouvelle et naturellement rien n'a été envisagé du côté perception de droits d'auteur. Je pense qu'on arrivera à trouver un arrangement qui sauvegardera les droits des écrivains pour scénarios cinématographiques et les intérêts des éditeurs.

Ah ! j'oubliais : Paul Reboux m'avait également demandé l'autorisation d'adapter pour l'écran une de mes nouvelles *Le Christ de Kéralier*, mais depuis assez longtemps je n'ai plus entendu parler de rien.

A cela se borne ma collaboration avec le cinéma. Je ne demanderais pas mieux que de la rendre plus fréquente, encore faut-il que les éditeurs s'adressent à moi.

Les Meilleurs Appareils

sont exposés à la

Maison du Cinéma

M. G. LENOTRE

Qui ne connaît le prestigieux évocateur de tant d'épisodes de notre Histoire nationale qu'est M. G. Lenotre, l'auteur de ces chefs-d'œuvres de reconstitution émouvante du passé : *Vieux Papiers, Vieilles Maisons, le Marquis de la Rouerie, le Tribunal Révolutionnaire*, etc...

Le cinéma enchante M. Lenotre, il l'aime, le chérit et ne demande qu'à bâtir pour ce Benjamin de la littérature, le plus de scénarios possible.

— C'est déjà fait, ce me semble, lui dis-je, l'ai assisté récemment à la présentation de certaine *Épingle Noire* dont vous êtes le père.

— Oui, mais ce n'est là qu'une adaptation, et je préfère écrire directement pour le cinéma. Or, c'est à peine si je fais mes premiers pas dans cette voie nouvelle. J'ai écrit un scénario sur Charlotte Corday, en collaboration avec M. Chelles, le fils de l'acteur, qui sera le premier d'une série de six films consacrés à ressusciter les fastes de la période révolutionnaire. Quoi de plus vivant, de plus mouvementé, de plus riche en péripéties et en intrigues que l'histoire de cette époque, et, d'une façon plus générale, que l'Histoire de France tout entière? Point n'est besoin d'inventer une intrigue d'amour pour meubler ce fond si riche par lui-même. Seulement, voilà, il ne faut pas se contenter d'effleurer l'Histoire de France, il faut la pénétrer profondément pour en faire jaillir les mille petits faits qui la peuplent. Croyez-vous que dans chaque période de notre passé, on ne rencontre pas à tout instant des histoires d'amour, des trahisons, des rivalités et des haines, des brigandages, etc... A quoi servirait d'en inventer?

Ainsi, je suis en train de préparer un livre sur la Chouannerie: pendant plus d'un an j'ai compulsé les dossiers des Archives Nationales et ceux des Archives de province. Eh bien, dans ces dossiers, j'ai trouvé tout ce que je viens de vous dire, et je suis obligé aux plus grandes précautions pour ne pas remettre au jour des faits dont la révélation brouillerait à mort certaines familles.

Vous voyez que le drame est intimement mêlé à l'Histoire et qu'il est inutile pour mettre à l'écran un épisode historique, d'y ajouter de l'artificiel.

— Vous approuvez donc la tentative qui va être faite, pour traduire en films l'Histoire de France tout entière.

— Je suis un peu embarrassé pour vous répondre, car c'est mon ami Dupuy Mazuel qui est un des promoteurs de cette idée. Seulement, je crains que cette reconstruction ne sente un peu le bric à brac par instants. La tentative vaut cependant d'être encouragée ».

Une exposition française de Photographie

La Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie organise sous son patronage, les 14, 15 et 16 février prochain, en l'hôtel des Ingénieurs civils de France, une exposition ouverte à tous les fabricants français et étrangers.

Cette exposition coïncidera avec l'Assemblée générale de l'Association des photographes français (M. Félix, président) et une réunion spéciale de la Chambre syndicale de la photographie (M. Vizzavona, président).

En organisant la manifestation dont il est question ci-contre, la Chambre syndicale n'a fait que reprendre ses traditions d'avant-guerre (organisation des expositions en France et à l'Etranger, Congrès, etc.), et n'a d'autre but que de resserrer les liens matériels et moraux qui doivent unir, dans l'intérêt général, les membres de la corporation.

Dans l'esprit de la Chambre syndicale, cette manifestation n'est que le prélude de l'organisation annuelle d'« une semaine de la Photographie », comprenant :

Une Exposition générale et un Congrès de toutes les branches de la photographie où seront traitées sérieusement et d'une façon complète toutes les questions qui les intéressent. — A partir de 1924, l'Exposition sera établie de façon à pouvoir être visitée par le grand public et cela à la demande des fabricants et des négociants.



Demandez
::: à :::

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

La Série de CARTES POSTALES ARTISTIQUES

(Portraits des plus Grandes Vedettes des Cinématographes)

En vente dans tous les Kiosques et Librairies

ÉCLIPSE

Vous présenterez bientôt
le premier Comique
de la série



le plus désopilant américain



50, Rue de Bondy } PARIS
2, Rue de Lancry }

LES GRANDS FILMS

L'INSAISSABLE HOLLWARD

Présenté par ROSENVAIG-UNIVERS-LOCATION

C'est réellement le triomphe de l'acrobatie; l'interprète principal du film est même plus qu'acrobate, il mériterait le nom d'homme volant. Il accomplit des prouesses véritablement fantastiques, et si étonnantes d'adresse et d'audace que le spectateur en sera certainement saisi.

Il s'agit d'un certain Fred Hollward, explorateur disparu, qu'on croit même mort, et qui revient quand on ne l'attendait pas. Cela va gêner même singulièrement Mac Swanson, « le roi des journaux », qui veut épouser la fiancée d'Hollward...

Une course fantastique s'engage. Swanson met sur les traces d'Hollward un reporter véreux, Joé Poé, et toute la police. Mais Hollward a des jambes de cerf, ou de chèvre, ou de tout ce que vous voudrez de rapide ou d'habile. L'idée que vous pourriez vous faire des exploits extraordinaires d'un acrobate lancé dans une grande ville en une course fantastique approcherait peu de ce que vous pourrez voir dans *L'Insaissable Hollward*.

Il a lâché un train en s'accrochant aux films télégraphiques, acheté une auto qu'il mène à brûler la route. De la benne d'une grue en mouvement, il saute dans la benne d'une autre grue également en mouvement. Il s'accroche à un échafaudage auquel il reste suspendu et d'où il réussit à sauter.

Il arrive devant un port au moment où on le soulève : il n'hésite pas à prendre pied sur le pont, puis de là-haut sauter sur le toit d'une maison sur le quai. Plus loin, nous allons le voir, descendant d'un balcon à l'autre, du balcon du dernier étage d'une maison à droite de la rue s'élançant au balcon de l'étage précédent de la maison à gauche de la rue; il recommence cette gymnastique trois ou quatre fois jusqu'à ce qu'il arrive où il veut aller.

Cette suite d'épisodes est vraiment remarquable. Le cinéma a fréquemment enregistré des exploits extraordinaires. Le public est évidemment moins frappé par ces images que par les faits eux-mêmes s'il les voyait s'accomplir sous ses yeux. Il n'en est pas moins toujours très frappé et très attaché par ce

déploiement considérable de la force et de l'adresse humaines, dont les limites paraissent ainsi reculées. *L'Insaissable Hollward* laissera des souvenirs parmi les plus célèbres de ces tours de force.

La rivalité d'Hollward et de Swanson continue donc à se manifester par cette curieuse lutte. Ce Swanson est assez canaille, il imagine d'enfermer Hollward dans une pièce où l'on vient de voler du platine, et de l'accuser du vol. Hollward n'est pas de ceux qui, devant une telle accusation prennent la peine de se défendre. Il prend la poudre d'escampette tout simplement par les toits. Il voyage aussi facilement aux cimes des plus hautes maisons que vous faites sur le trottoir de votre rue. Il a le pied fait à toutes les hauteurs et à tous les espaces déclives, si bien qu'il peut ainsi accomplir des trajets impossibles au commun des mortels.

En attendant, Swanson fait publier sa photo dans tous ses journaux comme celle d'un voleur. Et cela n'est pas sans impressionner la douce fiancée qui en apprenant son retour a voulu être fidèle à sa promesse.

Le cauteleux Swanson l'emporterait donc si Hollward tout en fuyant ne trouvait pas moyen de faire pincer les coupables; et il fera de la manière la plus inédite et la plus particulière sa rentrée auprès de celle qu'il aime par ce tour, qui dépasse tous les autres : Hollward, poursuivi par des énergumènes, monte tout au haut d'un mât de pavillon. Là-haut, il se balance violemment... Brusquement le mât se brise, presque à sa cime. Hollward tombe : mais tomber pour lui n'est pas faire une chute; et c'est ainsi qu'il arrive, frais et pimpant, aux pieds de sa fiancée qui se trouve dans le jardin.

Encore quelques incidents, et Hollward épousera sa fiancée malgré tous les Swanson du monde. On jugera qu'il a bien mérité son bonheur, et qu'après tant d'exploits, c'est un homme qui ne se cassera jamais les reins.

L'Insaissable Hollward est incarné par Lucciano Albertini. Les spectateurs de cinéma en feront longtemps le type légendaire de toutes les prouesses impossibles, et des plus audacieuses tentatives toujours réussies.

LE SIXIÈME COMMANDEMENT

(Luxurieux point ne seras...)

Présenté par les ÉTABLISSEMENTS CHARLES BANCAREL

Une histoire d'amour dans laquelle on a inscrit par l'artifice d'un songe des visions fantastiques, d'un meurtre d'abord d'un père par son fils, puis de la destruction formidable des deux villes de Terre-Sainte,

Son originalité sera, dans *le Sixième Commandement*, de n'être pas insensible aux voix de la conscience et de revenir au bien et à la vie droite.

Elle avait du chemin à faire, si nous en jugeons par



Mlle Lucie DORAINÉ

Sodome et Gomorrhe, voilà en peu de mots ce qu'est *le Sixième Commandement*; et c'est une grande réalisation.

Le personnage principal, incarné par la nouvelle étoile Lucie Dorainé, est une femme, Mareya, qui tient de la femme fatale et de la don Juane; une figure, on le voit, habituée à être bien accueillie par le public.



M. Michel VARKONY

le commencement dramatique du film. Mareya, très coquette, enjouée, s'est fait aimer du sculpteur Frantz; puis elle le rejette comme une pelure d'orange, car elle veut être riche, et pour cela épouser le banquier Habner.

Tout en poursuivant ce but, elle ne dédaigne pas de nouveaux flirts : ce jeune homme qui apparaît, c'est le fils d'Habner, Stany. Presque aussitôt après,

c'est aussi l'amoureux de Marcy, qui lui donne un rendez-vous.

Un prêtre, le précepteur de Stany, s'interpose. En vain. Stany emporté par l'amour le repousse en ricanant.



M. Walter SLEZAK

Et nous arrivons au double rêve de Marcy, ingénieusement fondu dans le scénario, en sorte que nous pouvons croire que les événements sont réels. Marcy attend Stany dans le pavillon de rendez-vous. Au

premier rêve, suite normale des événements, Habner arrive, puis Stany; dispute, coup de poignard, Habner meurt, Stany et Marcy sa complice sont condamnés à mort.

Dans ce rêve, un second qui en est la suite est figuré sous nos yeux, et c'est le clou appelé à devenir célèbre du *Sixième Commandement*: la reconstitution de Sodome et de Gomorrhe.

Dans son cachot de condamnée à mort, Marcy voit venir le prêtre précepteur de Stany; il évoque devant elle le châtimement des luxurieux, et l'histoire de Sodome et de Gomorrhe se déroule. C'est un spectacle énorme, avec un déploiement somptueux de foules et de décors, une reconstitution formidable des deux villes antiques avec leurs monuments, leurs cérémonies, etc. Et puis, une scène survient impressionnante au premier chef: la destruction des villes, qui s'effondrent avec grand bruit... Les événements subséquents défilent également sous nos yeux: la femme de Loth, par exemple, changée en statue de sel. Lucie Doraine figure dans toutes ces scènes et leur prête un réel attrait.

Le rêve s'efface pourtant au bruit d'une dispute: c'est Habner, et c'est Stany, réellement cette fois. Le prêtre survient et empêche le père d'assommer son fils. Alors Stany se repend, et Marcy tout émue de son rêve, va soigner son premier amoureux Frantz...

Des décors considérables, des déploiements somptueux, des scènes dramatiques d'une intensité considérable font du *Sixième Commandement* un des films sensationnels de la saison. Il faudra nécessairement voir la reconstitution de Sodome et de Gomorrhe et le formidable coup de leur destruction.



Avant d'établir vos NOTICES, ENCARTAGES, BROCHURES, etc...

demandez à

La Cinématographie Française

(SERVICE DE PUBLICITÉ)

ses spécimens en héliogravure

Un travail irréprochable à des prix défiant toute concurrence

Devis et Maquettes sur Demande

Prochainement...

UN FILM MONUMENTAL

3.000 MÈTRES

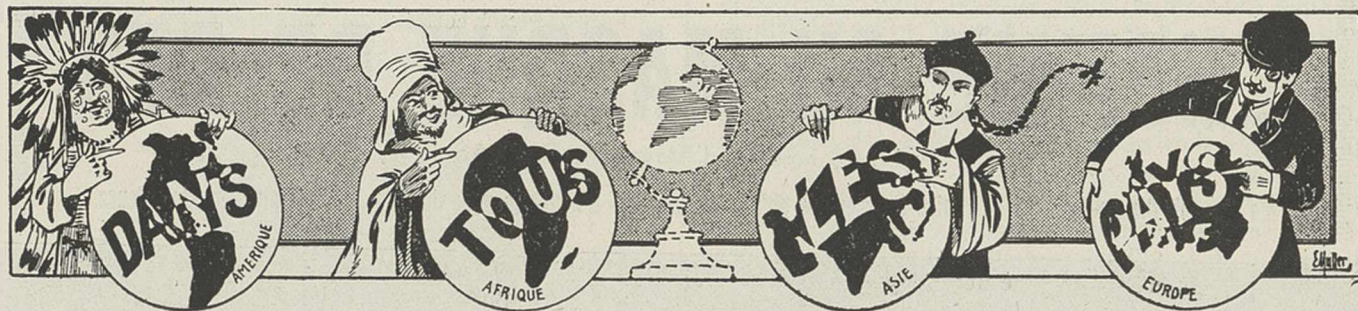
L'HOMME AU MASQUE DE FER

D'après l'œuvre d'Alexandre DUMAS

Le plus joli film costumé | La mise en scène la plus grandiose | L'action la plus vibrante | Les plus grands acteurs



SOCIÉTÉ DES GRANDS FILMS EUROPÉENS



LETTRE D'ANGLETERRE

Décidément la noblesse anglaise est attirée par l'écran : nous apprenons que la Baronne Furniwall tournait auprès de Lady Diana dans *The Virgin Queen* et représente une des dames d'honneur de la Reine Elizabeth.

On annonce que pendant la présentation de *A Virgin Queen* lundi à l'Empire Théâtre, un accident survenu à la machine de projection a certainement gâté l'effet du film. Ce n'est qu'après la séance que l'on a pu réparer complètement la machine.

Dimanche dernier les 45 cinémas de Sheffield ont consacré leurs recettes aux hôpitaux de la ville : les taxes n'ont pas été perçues, les musiciens ont donné gracieusement leur concours. De cette façon une somme respectable a pu être divisée entre les quatre grands hôpitaux de Sheffield.

La location des films au pourcentage est toujours très discutée. Birmingham, Leeds, Manchester semblent opposés — en principe — à cette méthode nouvelle, mais considèrent que cette question est trop personnelle à chaque directeur de cinéma pour qu'une décision officielle soit prise par l'Association des Directeurs. Chacun est donc parfaitement libre d'agir comme bon lui plaît. Il est à remarquer cependant, que ce genre de location s'étend de plus en plus.

Jusqu'à nouvel ordre, le public sera admis au Cinéma Futurist (Manchester) tous les jours entre 1 heure et 5 heures de l'après-midi au prix — unique — de 6 d. (1/2 shilling).

Nous lisons dans *The Bioscope* que M. Cecil Hepworth vient d'acheter au gouvernement les machines du sous-marin allemand U-19, et les a installées dans ses studios de Walton-on-Thames, afin d'augmenter sa force mortice et d'avoir un éclairage plus perfectionné.

Les Allemands ne se doutaient guère en construisant leur monstre que ces puissantes machines serviraient à l'amusement des foules !

Les autorités de Liverpool ont permis au Futurist Cinema de passer *Foolish Wives* à condition que les jeunes gens au-dessous de seize ans ne seraient admis sous aucun prétexte.

Le moyen de contrôler ?

Les Films de la semaine. — *The Virgin Queen*. — Peu de films en Angleterre ont été attendus avec autant de curiosité que ce grand film historique... et il faut bien avouer que ce second « grand spectacle » de Stuart Blackton, bien que possédant des qualités réelles, n'a pas donné à la production anglaise un chef-d'œuvre. *The Virgin Queen* ne saurait être classé parmi les super. C'est un film ordinaire — très ordinaire — avec de grosses prétentions non réalisées.

Le côté historique n'est pas discuté ici : d'ailleurs M. Blackton avait eu soin d'avertir que bien des licences avaient été prises. Ce qui nous intéresse est uniquement le point de vue cinématographique. Or, à ce point de vue, les fautes sont nombreuses. D'abord l'homogénéité de l'action n'existe pas : ce sont des sauts continuels d'une scène à l'autre, d'un sujet à un autre, et, pour atténuer un peu cette impression irritante, il eût fallu une interprétation de tout premier ordre. M. Stuart Blackton aime à lancer des étoiles nouvelles : Lady Diana Manners a certainement fait quelques progrès depuis *La Glorieuse Aventure* et est toujours bien jolie, trop jolie et trop féminine pour

représenter Elizabeth ; cela n'est pas un reproche à lui faire, mais c'est à peine si, dans chaque scène, on lui a donné le temps d'exprimer un sentiment quelconque.

Mais voici de toutes jeunes débutantes, Maisie Fishes — 16 ans — à la quelle fut confié le rôle de Mary Queen of Scots et qui a tout à apprendre, ainsi que les deux filles de M. Blackton dont l'une — 12 ans — remplit le rôle de dame d'honneur auprès de la reine ; nous l'avions déjà vue dans *La Glorieuse Aventure* où elle figurait l'héroïne enfant, ce qui lui allait beaucoup mieux. Le film aurait certainement gagné à être joué par de vrais artistes et ne donnerait pas cette impression de « cinéma d'amateurs » que le talent de Carlyle Blackwell (Lord Dudley) et de A. B. Ineson (le mignon de l'ambassadeur espagnol) ne parvient pas à effacer.

La photographie est tantôt le simple noir et blanc et tantôt en couleurs et n'a rien de très remarquable ; mais les vues de la vieille abbaye de Beaulieu et celles où l'on voit la barque royale glisser sur la Tamise sont absolument exquis. A noter aussi les belles chevauchées. Mais l'incendie du château, allumé par les conspirateurs alliés de Mary Stuart et duquel la reine est sauvée par son admirateur Lord Dudley, manque de réalisme.

En résumé, cette production pourra jouir d'une certaine popularité en raison du sujet, mais les directeurs dont le public habituel est un tant soit peu adonné à la critique feront bien d'examiner le film avant de le lui présenter.

The old oaken Buckel. — Une charmante et simple histoire interprétée par d'excellents artistes et dont la mise en scène est particulièrement habile et soignée. Un financier a soudain envie de revoir les lieux où s'est écoulée sa jeunesse. Il revient vers la vieille maison et revit par la pensée ces années heureuses. Dans le village il devient l'ami de gamins avec lesquels il se met à jouer une partie de baseball. Et voilà que sur le chemin il rencontre une dame d'un certain âge dans laquelle il reconnaît « sa douce amie » d'autrefois. Comme lui, elle ne s'est pas mariée... et la fin du film nous les montre tous deux, au bras l'un de l'autre, rattachant les liens du passé.

Tout est agréable dans cette production et tout y est parfaitement humain. C'est un repos des films à sensations et des émotions forcées. Un film qui plaira à tous par sa sincérité.

Doctor's orders. — C'est le dernier film de Harold Lloyd et jamais peut-être cet excellent comédien n'a-t-il encore déchaîné le fou-rire comme dans cette spirituelle création.

Le docteur Jack a une façon spéciale — toute spéciale — de traiter ses malades, et les cures merveilleuses qu'il opère lui valent une réputation de grand spécialiste. La gaieté du film consiste justement dans les soins et les prescriptions qu'il ordonne à ses malades ainsi

que l'adresse avec laquelle il oblige le papa de celle qu'il aime à l'accepter pour gendre.

Le succès de cette production est assuré parmi tous les publics.



EN AMÉRIQUE

On annonce que Mary Pickford va commencer à tourner *Faust*, sous la direction de Ernest Lubitsch. Il est certain que le rôle de Marguerite devra convenir à la délicieuse « amie du Monde », *Dorothy Vernon of Haddon Hall* a été abandonné pour le moment ; Mary pense commencer cette autre production à l'été.

C'est « First National » qui exploite le dernier film de Charlie Chaplin : *The Pilgrim* (le pèlerin). Cette production est la dernière des huit que contenait le contrat de Charlie avec « First National » et pour lequel il n'a pas reçu moins de 1.000.000 de dollars sans compter les arrangements d'exploitation.

Le film doit sortir le 26 février et promet d'être un aussi gros succès que *Pay Day*.

Walter Hiers, le nouveau « Fatty » américain, et dont le poids est encore plus respectable que celui de son prédécesseur a épousé le 12 janvier une charmante jeune fille — svelte et vive — et, après un court voyage de noce est revenu au travail dans les studios de « Famous-Lasky ». Les frais de la lune de miel ont été offerts par Jesse L. Lasky et la « Paramount », comme cadeau de nocces.

Les Nouveaux Films. — *The Flanne of Life* (La Flamme de la Vie) production « Universal », présente Priscilla Dean dans un nouveau décor. L'histoire se

BIENTOT
LE

Brasier Ardent

avec

J. MOSJOUKINE

ALBATROS

EVE FRANCIS



Si le film français était traité en France comme il devrait l'être — comme il mériterait de l'être — une artiste telle que cette admirable tragédienne serait sans cesse réclamée par l'écran pour des créations nouvelles. Or, c'est le théâtre qui réclame et retient Eve Francis et lui fait la place et le succès que nous devrions lui assurer à l'écran. Celle qui fut — pour nous en tenir à sa dernière réalisation cinématographique — l'inoubliable "Femme de nulle part", triomphe en ce moment au Théâtre des Arts dans la très belle et très puissante pièce de François de Curel, "Terre inhumaine" où elle atteint, sans effort, aux plus hauts sommets de l'art d'exprimer et d'émouvoir. Quand reverrons-nous Eve Francis à l'écran ?

déroule surtout dans une mine. Joan est la fille d'un mineur, Lowrie, une espèce de brute. Derrick est le fils du propriétaire de la mine et préfère surveiller les hommes que de mener l'existence de luxe à laquelle sa fortune lui donne droit.

Derrick renvoie Lowrie dont la brutalité le révolte, et celui-ci jure de se venger. Il laisse sa fille Joan et, pendant quelque temps, elle est plus heureuse et se laisse aller à la sympathie qu'elle éprouve pour Derrick. Mais Lowrie revient, lume dans la mine et provoque une explosion. Joan, bravant tous les dangers, court à la galerie dans laquelle Derrick est emprisonné et parvient à le sauver. Après cela tombe la barrière sociale qui séparait les jeunes gens, et Derrick épouse Joan.

Priscilla Dean est, comme toujours excellente ainsi que Robert Ellis (Derrick) et Wallace Beery (Dan Lowrie).

* *

The Valley of Lost Souls (La Vallée des Ames Perdues), présenté par « Independent » est une des « Iroquois Productions ». L'action se passe au Canada et l'atmosphère de mystère dont elle est enveloppée ainsi que les splendides prises de vues y ajoutent un grand intérêt.

Dans ce coin du Canada Français, il existe une vallée dont aucun voyageur n'est jamais revenu. On y rencontre, dit-on, un « Esprit mauvais », un Revenant, qui vous entraîne et ne vous lâche plus !

Naturellement, le fameux « Esprit » est enfin mis en lumière et puni pour ses crimes et ses vols, tandis que Sergent Mc Kenzie qui l'arrête trouve la gloire et le bonheur auprès d'une charmante fille des neiges.

L'interprétation est très satisfaisante. C'est un bon film du genre et très public.

* *

A Bill of Divorcement (Une loi du Divorce). — Une excellente production anglaise mise en scène par Denison Clift avec Fay Compton dans le principal rôle et Constance Binney — vedette américaine — dans un rôle de jeune fille.

Une jeune femme, mariée depuis quelques années, s'aperçoit que son mari perd la raison, et, quand il doit être enfermé, apprend que c'est une maladie héréditaire. Or, elle a une fille, Sydney, à laquelle elle se dévoue entièrement. Les années passent, et le mari est déclaré incurable. La jeune femme est aimée et, cédant aux instances, demande le divorce et l'obtient. Mais, au moment où elle va refaire sa vie, le mari revient, apparemment guéri. Va-t-elle renoncer à son bonheur ? C'est sa fille Sydney qui la supplie de n'en rien faire et de partir, tandis qu'elle-même, craignant la fatale hérédité, renonce à un projet de mariage et restera près de son père, se consacrant à le consoler.

La grande force du film est dans sa magnifique inter-

prétation et son habile direction. Fay Compton a donné toute la mesure de son talent dramatique et s'est placée, par cette création, au rang des grandes vedettes mondiales. Constance Binney est une délicieuse Sydney, tandis que Malcolm Keen (le mari) Henry Victor et Henry Vibart complètent ce groupe remarquable d'artistes avertis.

* *

Lost in a Big City (Perdue dans une Grande Cité), présenté par Arrow. C'est une histoire très américaine et ne différant guère des drames ordinaires : la jeune femme abandonnée avec sa petite fille ; le frère arrivant juste à temps pour recevoir le dernier soupir de sa sœur, et, jurant de la venger. Des péripéties sans nombre, un beau-frère poursuivant l'autre, l'enfant enlevée par le traître et, enfin la punition finale exécutée dans les montagnes au milieu de beaux décors sauvages.

Là, où ce genre de films est encore apprécié, on peut recommander cette production dont la mise en scène et l'interprétation sont bien au-dessus du scénario.

* *

The Third Alarm (Le signal d'alarme), présenté par « F. B. O. », ce film de Emory Johnson est très émouvant et a cette grande qualité de n'avoir pas été fait et refait des centaines de fois.

Un brave pompier Dan est renvoyé parce qu'il n'est pas aussi bon chauffeur qu'il était bon cocher. Son cheval favori est vendu à un maître cruel ; Johnny, le fils de Dan, abandonne le collège pour subvenir aux besoins de la famille, et il se fait aussi pompier. Un jour, le signal d'alarme retentit : Johnny affolé s'aperçoit que l'appel vient de l'appartement de sa fiancée ; il s'y précipite et parvient à la sauver, tandis que Dan accouru sur les lieux du sinistre prouve que son inhabilité de chauffeur n'exclut pas son courage ; il n'est jusqu'au bon cheval qui, en entendant le signal accoutumé n'arrive aussi, au galop...

Malgré quelques invraisemblances, ce film est émouvant et l'incendie donne lieu à des scènes dramatiques très impressionnantes.

* *

The Woman Conquers. — Présenté par « First National », cette production vaut par l'interprétation et les prises de vues. Malheureusement, le scénario ne nous montre que du déjà vu — bien souvent — ! La jeune fille du monde lasse de sa vie, partant pour le pays des neiges où un de ses oncles lui a laissé de gros intérêts, et trouvant là le héros rêvé.

Il faut cependant reconnaître quelques imprévus, par exemple, Ninon, dans une tempête de neige, essayant de ramener sur son traîneau son admirateur mondain, Van Cort, qui n'en peut, mais.

Mitchell Lewis, dans un rôle de sang mêlé, est brutal à souhait, tandis que Bryant Washburn et Catherine Mc Donald font un couple de héros charmants.

EN ALLEMAGNE

Je vous adresse d'autre part la traduction d'un leader article de *La Lichtbild-Bühne* qui mérite d'être envisagé en particulier car, cette déclaration de guerre au film français est grosse de conséquences.

La Lichtbild-Bühne ignore sans doute le proverbe allemand : « Blinder Eifer schadet nur % » (La colère aveugle est préjudiciable) car combien de films allemands furent importés en France contre les quelques-uns présentés en Allemagne ! Il est vrai que le bas cours du mark y a joué le rôle principal, mais enfin ! il n'en est pas moins rentré beaucoup plus d'argent dans le gousset allemand qu'il n'en est sorti en faveur du film français.

L'article conciliant de *La Lichtbild-Bühne* concernant la combinaison « Pathé-Consortium-Emelka » de l'autre jour n'a pas dû plaire en haut lieu et la direction a voulu se racheter, me semble-t-il.

* *

« L'U. F. A. » a, paraît-il, l'intention d'augmenter son capital dans de formidables proportions.

On prétend que ce vaste Consortium veut s'affranchir de la tutelle des banques et revenir un peu plus au point de vue qui motivait sa création, c'est-à-dire la productions de films. Cette firme qui dispose du plus grand studio de l'Allemagne, qui possède d'immenses ressources, n'a édité l'année dernière que 5 films en dehors de quelques documentaires, alors qu'en 1917 elle figurait dans les statistiques avec 123 films ; en 1918 avec 161 films ; en 1920 avec 58 films pour s'acheminer ensuite vers le néant.

* *

L'assemblée générale des loueurs a eu lieu ces jours derniers. Elle a trouvé qu'en raison de la situation incertaine du marché économique, il était impossible de voter une majoration uniforme des tarifs de location, mais que les directeurs des salles de spectacle se rendent actuellement compte de l'urgence de cette augmentation. Ils hésitent cependant encore trop à entreprendre le remaniement de leurs prix d'entrée.

Un fait est certain, que les petits loueurs ne peuvent plus résister à la crise.

* *

Une grève qui fut accompagnée d'incidents violents a éclaté aux anciens ateliers de « l'Union et Messter-Film » au Tempelhof de Berlin et a paralysé sérieusement ces grandes maisons de production pendant plusieurs semaines.

Henny Porten est engagée par la « Maxim-Film Compagnie » pour jouer le rôle principal dans *Le Comte de Struensée* dont j'ai déjà parlé, mais qu'on annonce maintenant comme devant être réalisé pour le compte de la Maison Gaumont de Paris.

A moins que les « Ruhristes » de Berlin ne se mettent en travers !

F. LUX.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

La fermeté du marché ne se dément pas. La Bourse est complètement indifférente aux questions politiques et en particulier tant aux difficultés de la Rhur qu'à celles de l'Orient.

C'est la hausse des devises avoisinant la parité de l'or qui entraîne tout le marché. Car, il faut bien le dire, la baisse de notre franc, qui persiste à peu près sans arrêt, effraie nombre de capitalistes. Comme elle a notamment pour effet de valoriser les actions des Sociétés françaises, tout aussi bien que les titres étrangers, les capitalistes n'hésitent pas à investir dans les bonnes affaires françaises les fonds dont ils disposent. C'est ainsi qu'au cours des dernières séances, on a assisté à une extraordinaire envolée des actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer, envolée que les bons résultats de l'exercice 1922 n'auraient pas suffi à expliquer. C'est s'engager sur une route bien dangereuse que prévoir un nouvel affaiblissement du franc. Il faut souhaiter que vivement notre politique dans la Rhur produise l'effet qu'on en attend. La hausse en Bourse perdra immédiatement son caractère factice actuel pour acquérir une base plus sûre et réelle dans la stabilité de notre crédit et dans une prospérité qui dispose du reste de bien des éléments pour s'affirmer mieux que jamais.

Nos rentes après quelques journées de fermeté ont fait preuve de plus de lourdeur. Les fonds russes sont également plus lourds. Par contre, les rentes ottomanes se sont quelque peu relevées.

Les Banques sont en bonne tendance, sans variations de cours très sensibles. Très grosses demandes en chemins de fer français. Depuis la dernière liquidation, l'Est a monté de 250 francs, le P. L. M. de 160, le Midi de 130 ainsi que l'Orléans. Nous avons dit plus haut quelle était, à notre avis, la véritable raison de cette envolée.

Valeurs d'électricité en hausse, aussi bien les Sociétés de production et de distribution, que les entreprises de construction. Certaines d'entre elles, notamment la Parisienne Electrique sont loin d'avoir épuisé leur marge de hausse, depuis que nous les avons signalées.

Progrès continu des valeurs de produits chimiques, surtout de Pechiney, que nous avons souvent citée comme une des plus intéressantes du groupe et de l'Air Liquide. On verra de plus hauts cours.

La hausse des valeurs minières se poursuit. Les cuprifères sont plus particulièrement favorisées par les cours du métal, et parmi elles le Rio Tinto sur lequel nous avons voici longtemps appelé l'attention a encore gagné plus de 200 francs depuis le 15 courant. Le mouvement paraît un peu rapide.

Bonne tenue des métallurgiques. Quelques transactions en chantiers de constructions navales.

Fermeté de la De Beers et des mines d'or. Caoutchoutières et pétrolifères soutenues.



POUR LE FILM FRANÇAIS

Le Comité de Défense du Film Français, nous communique, avec prière d'insérer, le document suivant qui a été adressé par ses soins à tous les Sénateurs en réponse au compte rendu des débats de la Chambre. Ayant publié le compte rendu de la Chambre, nous devons publier cette réfutation :

Monsieur le Sénateur,

Comme suite au pressant appel que vous ont déjà adressé trente mille artistes et artisans de la production cinématographique française, nous soumettons à votre approbation quelques précisions qui vous convaincront définitivement que le Sénat ne peut pas ratifier le texte de l'article 19 B. de la Loi des Finances que vient de voter la Chambre des Députés.

Ce texte, en effet, méconnaît l'intérêt national et jusqu'à notre droit de vivre dans notre pays de notre travail.

On demandait à la Chambre de favoriser la production française en adoptant une disposition spéciale proposée par une Commission des Finances et décidant que seuls bénéficieraient d'une détaxation les cinémas passant mensuellement 25 % de films français.

Par suite d'un « malentendu » — selon le mot de M. Dariac, Président de la Commission des Finances de la Chambre — cette disposition n'a pas été, en réalité, soumise à un vote et elle a sombré dans la confusion du débat.

Ainsi le film français ne reçoit aucun encouragement, aucune aide.

C'est l'invasion du film étranger encouragée et favorisée !

C'est la mort à bref délai de l'Industrie Cinématographique française.

C'est le chômage et la misère pour trente mille travailleurs français !

Le Comité de Défense du Film Français, attire, Monsieur le Sénateur, votre bienveillante attention sur cette situation vraiment critique qui n'a pu être créée que parce que l'on a produit devant la Chambre des assertions matériellement inexactes qu'il nous appartient de rectifier.

C'est pourquoi nous vous soumettons la documentation suivante dans l'espoir de voir le Sénat apporter à l'amendement Barthe, devenu l'article 19 B. de la Loi des Finances, les modifications suivantes :

1° Une détaxation plus importante pour les Etablissements d'exploitation (Cinémas).

2° Que seuls bénéficient de cette détaxation — comme le proposait la Commission des Finances de la Chambre — les Cinémas qui passeront chaque mois une proportion de 25 % de films français.

PAS DE DIFFICULTÉS D'APPLICATION

On a dit à la Chambre qu'il serait très difficile, très compliqué de tenir compte, pour la perception de la taxe des cinémas, du pourcentage des films français.

C'est inexact.

Le règlement d'administration publique qu'avait prévu la Commission des Finances de la Chambre peut très facilement établir les modalités suivantes :

Etant donné que les programmes des cinémas sont *toujours fixés au moins un mois à l'avance*, le Directeur de Cinéma indiquera à l'agent du fisc s'il demande le tarif A (tarif ordinaire pour les cinémas ne passant pas 25 % de films français) ou le tarif B (tarif de faveur réservé aux cinémas passant 25 % de films français).

La pratique de l'abonnement peut donc subsister dans l'une ou l'autre catégorie.

Quant à la nationalité et au métrage des films, ils figureront sans aucune complication ni création de nouveaux fonctionnaires : 1° sur la fiche d'autorisation délivrée par la censure, d'après les indications fournies par les Editeurs ; 2° sur la facture de location du film ; 3° sur le film lui-même, comme il est fait pour la mention d'autorisation.

Il suffira d'édicter, pour éviter toute fraude, des peines sévères contre quiconque, en soumettant un film à la censure, aurait fait une fausse déclaration de nationalité ou de métrage.

De même, le Règlement d'administration publique fixera très facilement, après consultation de la Société des Auteurs de films, les caractéristiques déterminant la nationalité d'un film.

Les Editeurs de films (interview de M. Louis Aubert dans *Comœdia*), les fonctionnaires de la censure eux-mêmes (déclarations recueillies par *La Cinématographie Française*), reconnaissent que tout cela peut se faire sans aucune difficulté ni complication.

Warren KERRIGAN

l'Idole du Public

dans

Une Grande Production

vous sera présenté par **ÉCLIPSE**

50, rue de Bondy } PARIS
2, rue de Lancry }



LA PRODUCTION FRANÇAISE EST SUFFISANTE

On a dit à la Chambre que l'on ne peut songer à établir un pourcentage de 25 % de films français parce que la production française serait incapable de les fournir.

Les 25 % sont produits et très largement dépassés. La preuve en a été faite dans une réunion où les Editeurs de films ont reconnu qu'ils produisent beaucoup plus de 25 % de films français mais que les débouchés leur manquent et que, détenteurs d'un fort stock de films français, ils n'en trouvent pas l'écoulement en raison de l'envahissement des écrans français par le film étranger.

De plus en plus, en effet, l'étranger, écoule à bas prix en France ses films dont le prix de revient a déjà été amorti dans leur pays d'origine. Et ainsi, dans un moment où la France a tant besoin de conserver son numéraire pour stabiliser son change, 20 millions d'argent français s'en vont annuellement à l'étranger, notamment en Allemagne !

On doit comprendre que, lassés d'une lutte par trop inégale, certaines grandes maisons françaises soient prêtes à arrêter leur production et que d'autres qui l'ont interrompue disparaîtront définitivement.

Seul un pourcentage de films français sur les écrans de France pourrait assurer aux Editeurs de films une garantie d'écoulement leur permettant de reprendre une production suivie à laquelle trente mille travailleurs sont intéressés. A la Chambre on a invoqué, pour démontrer l'insuffisance de la production française, l'opinion d'un journaliste corporatif dont la compétence est reconnue, M. Paul de la Borie, Rédacteur en Chef de *La Cinématographie Française*. Or, dès le lendemain, dans une lettre rendue publique, M. Paul de la Borie protestait énergiquement qu'on lui avait fait dire tout le contraire de sa pensée et qu'il est convaincu de la possibilité et de la nécessité du pourcentage de 25 % de films français. Le Comité de l'« Association Professionnelle de la Presse Cinématographique » s'est, d'ailleurs, prononcé à l'unanimité en faveur de ce pourcentage.

Le pourcentage de 25 % de films français n'est certainement pas exagéré alors que les représentants des différentes branches de la cinématographie étaient récemment d'accord pour étudier son élévation jusqu'à 33 %.

PAS DE MONOPOLE

On a dit à la Chambre que le pourcentage du film français constituerait un monopole de fait en faveur de quelques grosses maisons qui pourront facilement s'assurer le pourcentage requis de films français alors que les petits établissements éprouveront de grandes difficultés à s'en procurer.

Nous affirmons que tous les cinémas de France, sans distinction, peuvent se procurer du film français attendu que chaque film ne passe jamais que durant une semaine dans chaque salle. Les petits établissements ont donc très rapidement leur tour.

Nous supplions, d'ailleurs, le Sénat de ne pas se laisser entraîner par cette argumentation — séduisante au premier abord — qu'il convient de prendre uniquement la défense des petits établissements et de se désintéresser des établissements plus importants. C'est là une erreur néfaste à l'industrie cinématographique française car les petits établissements qui achèvent d'user la pellicule de rebut cédée à bas prix par l'étranger, ne jouent aucun rôle dans l'activité économique, dans le progrès artistique qui tendent à relever le niveau de notre production en qualité et en quantité. Ce sont pourtant ceux-là seulement que la Chambre a consenti à dégrever et elle n'a même pas fait le geste de les inviter à réserver sur leurs écrans une petite place, une toute petite place au film français !

Nous demandons au Sénat, mieux informé, de ne pas se laisser abuser par un argument de démagogie.

LE FILM FRANÇAIS N'EST PAS PROTÉGÉ

Comme argument décisif contre le pourcentage du film français, on a soutenu à la tribune de la Chambre que le film français était suffisamment protégé par la taxe de 20 % *ad valorem* sur les films étrangers.

Or, quelques instants plus tard, le même orateur reconnaissait que cette taxe, qui a donné l'année dernière 3 millions, donnera cette année 5 millions.

C'est donc que l'invasion du film étranger augmente sans cesse et que le film français est insuffisamment protégé par la taxe de 20 % *ad valorem*.

Le film français est, en réalité, si peu protégé que nous laissons entrer librement en France le film allemand, alors que le film français « contingenté » en Allemagne n'y pénètre qu'à titre absolument exceptionnel.

Cette inégalité de traitement peut-elle se prolonger sans inconvénients, alors que se produisent dans les music-hall des boulevards de violents incidents provoqués par l'abus des « numéros » étrangers et croit-on que tant de travailleurs du film, réduits actuellement au chômage, parce que leur industrie n'est pas protégée, assisteront plus longtemps avec indifférence à l'invasion sur nos écrans du « film étranger ».

POUR LA PROPAGANDE FRANÇAISE

On a dit à la Chambre qu'il convenait de détaxer le cinéma parce que c'est un excellent instrument de propagande, notamment dans les campagnes — et en même temps on a sacrifié le film français en refusant d'accepter le pourcentage réclamé en sa faveur. Il y a là une contradiction inconcevable.

Quelle utile et saine propagande, en effet, peut faire dans nos campagnes le film étranger grossier et brutal comme trop de films américains, morbide ou tendancieux comme trop de films allemands?

Et si l'on veut favoriser la propagande cinématographique dans nos campagnes, n'a-t-on pas précisément pour premier devoir de favoriser le film français qui tend de plus en plus, par l'effort persévérant de ses artisans à porter la marque du goût et de la mentalité de notre race?

APPEL AU SÉNAT

Telles sont, Monsieur le Sénateur, les réponses que nous devons faire aux inexactitudes qui ont amené la Chambre à commettre une grave erreur et une grave injustice à l'égard d'une industrie nationale digne de tous les encouragements et des travailleurs qu'elle fait vivre.

Pour cette œuvre de réparation nous faisons confiance au Sénat.

Et, certains par avance, Monsieur le Sénateur, que vous aurez à cœur d'y participer dès lors que vous pouvez le faire en pleine connaissance de cause, nous vous prions d'agréer les sentiments de notre haute considération.

Le Comité de Défense du Film Français :

*Société des Auteurs de films; Union des Artistes dramatiques et lyriques; Syndicat des Opérateurs ;
Association des Régisseurs; Fédération du Spectacle, etc...*

LE PARLEMENT CONTRE LE FILM FRANÇAIS

M. Louis Monjils, Président de l'Association des Artistes de Nice, nous demande de reproduire l'article suivant qu'il publie dans Le Petit Niçois :

Samedi 20 janvier 1923, la Chambre Française, dans une aberration incompréhensible, a voté contre le Film Français !

La Chambre qui se doit de défendre nos intérêts, (intérêts qui représentent une question de vie pour 30,000 artisans du film français) a laissé tous les droits aux étrangers de nous concurrencer chez nous, en nous inondant de leurs productions, déjà amorties dans leur pays, ne voulant rien savoir de ce que ces mêmes étrangers boycottent nos films chez eux et les empêchent, comme l'exigerait une mutuelle réciprocité, de prendre place sur leurs écrans.

Est-il Dieu possible d'accepter pareille hérésie sans crier, sans hurler contre ce Parlement bienveillant qui joue avec notre pain comme avec un bilboquet. Ne voit-il donc pas, ce Parlement, qu'il vient de s'aliéner de bons patriotes qui vont se changer en loups enragés que la faim conseillera dorénavant ?

Et que demandons-nous de si grave?... Simplement le droit de vivre et pour cela, l'extension de la production française en détaxant raisonnablement les cinémas passant un pourcentage de « films français »... Du film de « chez nous »... de « notre Pays »!!! Et le Parlement a laissé tomber un...os... et une iniquité en soutenant qu'il nous était « impossible » de produire le pourcentage nécessaire aux besoins des cinémas de France.

Comme toujours, le Parlement, a donné occasion à tous les « mercantis » (les lois leur sont salutaires) de se réjouir et de se congratuler. Les « mercantis » du film, pourront se payer des voyages pour Berlin, quand viendra le moment... leur conscience se trouvant dans leur portefeuille, ils trouveront bien le moyen de s'approvisionner de films boches et austro-goths avec lesquels ils essaieront de faire, après camouflage, du « bon petit commerce ». Mais qu'ils y prennent garde car les défenseurs du film français, et ils sont nombreux, leur feront la vie dure.

Et les maisons américaines, que doivent-elles penser des bonnes poires juteuses que nous sommes. Je me demande ce que les américains feraient s'ils étaient à notre place??? En attendant ils se fichent bien que nous mettons en scène,

JEUDI 8 FÉVRIER

à 10 heures du matin, SALLE MARIVAUX

— THOMAS H. INCE —

présente

DOROTHY DALTON

dans



La dernière Partie d'Échecs

D'après l'œuvre de J. HARRIS BURLAND

Scénario de R. Cécil SMITH :: Mise en scène de Joseph de GRASSE

SOCIÉTÉ ANONYME
FRANÇAISE DES FILMS

Paramount

63, AVENUE DES
CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS (87)

artistes, opérateurs, etc, etc, enfin que tout ce qui vit de l'industrie cinématographique crèvent la faim... « Business is business » avec cet axiome ils bouffent notre pain !

Ecoutez les patriotards! Economisez ceci... Economisez cela... En attendant ils vendent notre sucre aux Anglais ou aux Américains pendant que nous le paierons à des prix abusifs...

Economisez le pain, dit un autre, sinon il nous faudra acheter du blé en Amérique et notre « franc » partira dans le pays des dollars!!

Mais ... puisqu'il faut tant faire d'économies pour éviter que le « franc » s'en aille de l'autre côté, pourquoi ne pas aider l'Industrie Cinématographique Française afin qu'elle puisse produire chez elle, cela nous évitera d'acheter du film en Amérique et le « franc » restera chez nous...

Alors... Pourquoi???

Notre espoir est maintenant entre les mains de nos Sénateurs. Fasse que nos pères conscripts soient plus clairvoyants et qu'ils songent d'abord aux intérêts français avant de penser à ceux des Américains. Ils est navrant à des Français de supplier le Gouvernement pour l'empêcher de commettre une ingratitude. C'est à lui d'y voir et de se renseigner à plusieurs clochers. Nous assurons nos Sénateurs que, quand il le faudra, le film français pourra fournir le 33 % et même le 50 %, des programmes des cinémas de France.

Je ne puis comprendre que la Chambre ait dit qu'il était « impossible » que nous fournissions 25 % de films français.

Nos Députés savent bien que 1914-1918 ont abrogés définitivement le mot « Impossible » en France.

LOUIS MONFILS.

Président de l'Union des Artistes de Nice.

La Cie VITAGRAPH de France

Présente, **Lundi 5 Février 1923**, à 14 heures

au 1^{er} étage, au **PALAIS DE LA MUTUALITÉ**

Un grand Film d'aventures mystérieuses

Za La Mort contre Za La Mort

VITAGRAPH

SERVICE DE LOCATION :
25, rue de l'Échiquier, PARIS (10^e Arr^t)

Les Entrepreneurs de Spectacle font-ils un Commerce honteux?

Contre les Taxes et le Droit des Pauvres

M. Robert de Flers enivrage, dans son feuilleton dramatique du Figaro, la situation faite à l'industrie du spectacle et il écrit à ce sujet :

On sait le projet du ministre des finances, d'après lequel l'impôt serait augmenté de 20 %. La taxe d'Etat sur les recettes de théâtre s'en trouverait immédiatement aggravée et serait portée de 6 à 7 1/4 %. Les directeurs se sont réunis et ont protesté contre cette perspective. La motion qu'ils ont votée me paraît pleine de modération, car pour tous ceux qui n'ignorent pas les conditions d'existence actuelles de la scène française, toute charge supplémentaire équivaudrait à un désastre, et pour tout dire à une faillite générale. On peut dire sans exagération que depuis la guerre les salaires de tout le personnel du théâtre ont triplé et le coût des matières premières a quadruplé. Or, il est impossible d'élever en proportion le prix des places, qui a atteint un maximum difficilement accepté déjà par le spectateur. L'Etat sera bien avancé lorsqu'il aura tari, par une fiscalité abusive, une source de revenus aussi considérables. Il ne semble d'ailleurs guère s'en inquiéter. Edmond de Goncourt se plaisait à penser que l'antiquité avait été faite pour être le pain des professeurs. Il est beaucoup plus certain que le théâtre a été inventé pour servir de victime au législateur. C'est un usage vénérable chez nous de le traiter en paria et de le considérer comme taillable et corvéable à merci. Le Premier Empire est peut-être la seule époque de toute notre histoire pendant laquelle le théâtre fut tenu en quelque honneur.

Vous plaît-il de calculer les impôts que doit acquitter un directeur qui a l'ambition, somme toute assez légitime, de vouloir faire face à ses affaires? 1^o Le droit des pauvres, qui atteint au tantième exorbitant de 10 %; 2^o l'impôt, actuellement de 6 % et qu'il est question de porter à 7 1/4 %.

Nous avons tous, auteurs, acteurs, directeurs, critiques, dénoncé à maintes reprises cette situation intolérable et qui ne saurait se prolonger sous peine de menacer non seulement une industrie, mais un art qui représente une partie importante et glorieuse de notre patrimoine national. Je dois reconnaître que nos doléances n'ont été accueillies en tant de ministères, en tant d'administrations, auprès de tant d'hommes influents, que par des sourires dont la politesse ne dissimulait pas l'indifférence.

Si nous nous plaignons à la Ville, elle nous répond : « Vous ne payez que 10 %. L'Etat ne me regarde pas; je n'ai pas l'honneur de le connaître. » Si nous nous retournons vers l'Etat, il nous réplique : « Vous n'êtes frappés que de 10 %; la Ville n'existe pas pour moi. » « Et d'ailleurs, s'écrient à l'unisson l'Etat et la Ville, pourquoi vous lamentez-vous? C'est le spectateur qui paie! » Risible défaite! Comme si ce n'était pas, en fin de compte — et de quel compte! — la pièce et le théâtre qui ont à supporter le fardeau de toute cette dette.

Pourquoi le théâtre est-il et a-t-il toujours été traité chez nous comme une entreprise en quelque sorte honteuse et qui semble devoir se faire pardonner son infamie en subissant des charges plus lourdes que toutes les autres industries? Pourquoi le théâtre est-il seul à supporter ce fameux « droit des pauvres »? Ainsi donc, lorsqu'un « nouveau riche » s'en va rue de la Paix acquérir pour une « nouvelle demoiselle » un collier de perles de 200.000 francs, les pauvres n'y trouvent pas le moindre petit bénéfice, tandis que la représentation d'une tragédie de Corneille ou de Racine doit leur donner le 10 % de la recette. Il n'y a que le *Credo quia absurdum* qui puisse nous faire croire à une pareille injustice.

Le *Petit Dictionnaire des Coulisses*, dont l'auteur fut probablement Jacques Arago, disait déjà : « L'administration des hospices, supposée pauvre, doit vivre à la charge de l'administration théâtrale supposée riche. Mais si le riche doit aux pauvres, c'est l'Hôtel-Dieu qui doit aux théâtres et non les théâtres à l'Hôtel-Dieu. »

Ce qui, en 1835, pouvait sembler une boutade, est devenu une réalité. Combien de directeurs de théâtre ont fait faillite pour une somme de trois ou quatre cent mille francs — qui ont versé à l'Assistance publique plusieurs millions — et qui n'ont d'autres ressources aujourd'hui que d'être ses tributaires!

Si l'on s'enfonce plus avant dans la voie des impôts excessifs dont on entend frapper nos scènes, il faudra bientôt être escroc ou manager de pornographie pour accepter, avec quelque chance de bénéfice, de prendre la direction de l'une d'elles. Ceux qui s'y risqueraient ne tarderaient pas à avoir recours à l'attrait des plus libres étalages. L'administrateur d'un music-hall disait l'autre jour d'une façon un peu simpliste et dont je lui laisse la responsabilité : « Mes danseuses n'avaient presque plus de corsage, mais elles avaient encore des soutiens-gorge. Si le Parlement vote l'élévation des

Un beau et bon film **JUPITER**

Le Cœur sur la Main

Richard BARTHELMLESS -:- Gladys HULETT

NE MANQUEZ PAS D'ASSISTER A LA
PRÉSENTATION SPÉCIALE
D E



L'ÉVASION

D'après l'œuvre de VILLIERS DE L'ISLE ADAM :: :: Film "Prismos", réalisé par G. CHAMPAVERT

CETTE PRÉSENTATION AURA LIEU
LE JEUDI 8 FEVRIER, à 10 h. 30 très précises
AU CINÉ MAX LINDER

24, Boulevard Poissonnière



CINÉMATOGRAPHES

8, Rue de la Michodière, 8

— PARIS —



PHOCÉA

taxes, je serai obligé de supprimer les soutiens-gorge. » Tout le monde se refusera à croire que nos sénateurs et nos députés souhaitent obtenir un tel résultat. Au cas où l'on se déciderait à obérer encore davantage nos scènes, que l'on songe bien que c'est notre art dramatique que l'on menacera dans son domaine le plus élevé, car il est bien évident que le théâtre littéraire sera le premier atteint.

Si le ministre des finances ne trouve pas le moyen de mettre le théâtre à l'abri des charges nouvelles que ne manqueront point de lui valoir les deux nouveaux décimes dont il songe à frapper le contribuable, qu'il se préoccupe alors de réduire à un taux raisonnable les 10 % dont l'expression sournoise et habile de « droit des pauvres » ne suffit pas à établir la légitimité.

N'y aurait-il pas en tout cas à chercher une modalité plus juste et plus opportune qui, tout en donnant au trésor une contribution égale, en répartirait plus équitablement le fardeau ? C'est ce dont je me promets d'entretenir mes lecteurs dans un de mes prochains articles.

ROBERT DE FLERS,
de l'Académie française.

AU FILM DU CHARME

Le VI^e Commandement

« Luxurieux point ne seras
« De fait ni de consentement ».

Me produit l'effet du commandement : Halle ! en pleine marche, sur le pied droit.

Sous ce titre... fixe, depuis avant-hier, les établissements Bancarel viennent de nous présenter au « Gaumont-Palace », une prenante et suggestive ciné-tragédie moderne, adaptée du récit biblique de « Sodome et Gomorrhe ».

Le scénario, bien conçu, a permis des réalisations, susceptibles de plaire au critique le plus difficile. J'ai rarement ressenti un plaisir aussi délicat que celui que m'a fait éprouver la scène pathétique où le jeune prêtre, précepteur de Stany, fils du banquier Halner, tente, d'une part, de détourner son élève de la tentation charnelle et, d'autre part, supplie Marcy Green (Lucie Doraine), fiancée du banquier, de ne pas se rendre au rendez-vous du pavillon japonais, où Stany a juré hystériquement de la rejoindre.

Cette scène, qui vous prend aux entrailles, selon la formule de M^e Poquelin, inventeur du soutier Molière, amorce parfaitement la scène suivante, capitale, qui concentre et fait exploser le drame.

Marcy, une façon de « glu », troublée par la harangue du prêtre précepteur — ad usum Delphini — mais,

obéissant quand même à son instinct charnel et à son caprice impérial, a gagné le pavillon japonais, où elle s'effondre, abruti par la fatigue. Dans son sommeil, agité, tourne un cauchemar hallucinant, que l'écran réalise avec l'intensité d'un chef-d'œuvre.

A son rendez-vous coupable, Marcy voit arriver son futur : le banquier Halner et son béguin, Stany, fils passionné, qui poignarde son père... Brr.

Le cauchemar, qui sait y faire, brouille le drame avec un esprit de suite remarquable. Marcy, prévenue de complicité d'assassinat, est jetée en geôle, où le jeune prêtre, précepteur austère, apôtre vigilant, vient l'exhorter au remords et conseiller cette chienne de l'Écriture de retourner à celui, qu'elle a vomie, lors de son premier écœurement, le sculpteur Frantz Hels.

Marcy, qui sent sa mâtine, à quelques lieues à la ronde, fait le gros dos et cherche à envoûter notre sous-diacre, saint de bois-dur.

Celui-ci, au lieu de se laisser conter fleurette, vitupère, sermonne, évoque Sodome et Gomorrhe, la pluie de soufre et de feu, Loth, ses filles, sa femme... et la statufication d'icelle en statue de sel. A cette vision d'histoire sainte, succède naturellement la scène de la prison, où Marcy se retrouve devant son prêtre accusateur et moralisateur, qui lui reproche sa vie de honte et de débauche.

A ce moment, les bourreaux entrent, Marcy est poussée à l'échafaud. Effrayée, la jeune femme pousse un cri d'angoisse et son réveil la libère de son cauchemar.

Je n'insiste pas sur la fin du scénario qui nous révèle une Marcy, Magdeleine, pécheresse repentante qui renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres pour s'attacher à son Jésus, Frantz Hels pour toujours ; mais, je tiens à noter la beauté supérieure des deux scènes que je viens d'analyser sommairement et qui méritent les applaudissements passionnés que la critique leur a largement accordés. Ce film est impressionnant et, je suis heureux de constater que la censure ne l'a pas gratifié du moindre coup de ses ciseaux d'or... comme le silence.

A. MARTEL.

Tous les Directeurs
de Cinémas lisent

“ La Cinématographie
Française ”

LA PROPOSITION AURIOL

en faveur des Spectacles de Province

Le Projet de Loi est déposé

Mercredi, on a distribué aux députés la proposition de loi suivante de M. Henri Auriol :

Article unique. — L'article 92 de la loi du 25 juin 1920 est complété par l'addition suivante : « En ce qui concerne les départements et uniquement pour les théâtres et music-halls, l'Etat ne percevra que 50 % des taxes qu'il perçoit sur les théâtres et music-halls exploités dans le département de la Seine ».

Nous avons déjà publié, d'après M. Henri Auriol la plupart des arguments qui figurent dans sa proposition de loi. Néanmoins nous estimons qu'un organe de documentation comme La Cinématographie Française doit reproduire le texte même de la proposition de loi.

Le voici :

PROPOSITION DE LOI

ayant pour but de dégrever certains Spectacles de Province (renvoyée à la Commission des finances, sous réserve de l'avis de la Commission de l'enseignement et des beaux-arts), présentée par M. Henri Auriol, député.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

Il faut, inlassablement, le répéter : le spectacle subit actuellement une crise extrêmement grave.

Ceux qui la nient sont hypnotisés par la prospérité de quelques théâtres de Paris qui affichent dans les journaux de grosses recettes. Certes, nous ne contestons pas que certains théâtres de la capitale font largement leurs affaires. Mais ils le doivent à des causes très particulières, comme l'affluence sans cesse renouvelée des étrangers et les prix élevés des places.

Les statistiques fournissent, en effet, à cet égard, des renseignements impressionnants.

Ainsi, il paraît que l'Opéra-Comique aurait réalisé, en 1920, près de 8 millions de recettes, arrivant bon

premier dans la catégorie des théâtres subventionnés. Dans un autre genre, les Folies-Bergères accusent, la même année, près de 6 millions et le concert Mayol, 2 millions de recettes.

Enfin, parmi les cinémas, le plus favorisé : le Gaumont-Palace, aurait dépassé 3 millions de recettes.

Que nous parle-t-on, alors, de la faillite des théâtres ! déclarent ceux qui connaissent ces chiffres.

Ils ont tort.

D'abord, les grosses recettes que nous venons de relever sont des recettes « brutes » ; il faut donc les diminuer de la taxe d'Etat, du droit des pauvres et de toutes les autres charges (et elles sont nombreuses) qui grèvent le budget d'une exploitation de spectacles.

Ainsi réduites, ces recettes se traduisent souvent par un très mince profit, lorsqu'il y a profit.

D'ailleurs, ne perdons pas de vue qu'il ne s'agit là que de certains théâtres, des plus grands théâtres de Paris, des « privilégiés », qui, suivant la formule, refusent du monde. Combien d'autres, extrêmement nombreux, ne sont point dans ce cas !

En réalité, en immense majorité, les théâtres de la capitale doivent s'estimer heureux lorsqu'ils réussissent à nouer les deux bouts. Voilà la vérité.

* *

Quelles sont les causes de cette crise du spectacle ?

Elles sont nombreuses : bornons-nous à indiquer les principales. Tout d'abord, si le coût de toute chose a triplé dans le domaine des spectacles (loyer, décors, costumes, lumière, chauffage, cachets d'artistes, salaires, imprimés, etc.), il n'a pas été possible aux directeurs de tripler le prix des places : le public ne l'aurait pas accepté.

Ce défaut de proportion entre l'augmentation des frais d'exploitation et des recettes encaissées constitue donc une première cause de la crise du spectacle ; il y en a une autre : l'exagération des charges fiscales qui pèsent sur l'industrie du spectacle.

TOUTE LA PRESSE
a attiré l'attention du Public sur
LE ROMAN D'UN ROI
Tout le monde en parle...
Que penserait le Public
d'un Établissement où
LE ROMAN D'UN ROI

Présentation
 lundi 12 Février à 2 h.
 à
L'ARTISTIC-CINEMA

*Ne serait pas
 programmé*

Films KAMINSKY
 16, rue de la Grange-Batelière
 Gut : 30-80

On peut dire, en effet, que nos théâtres meurent d'indigestion fiscale.

Quelle différence entre la situation actuelle du spectacle et celle qu'il connut avant la guerre !

Avant la guerre point d'impôt spécial sur le théâtre. Les municipalités, désireuses de briller par l'éclat de de leurs troupes, votaient même des subventions et pour encourager les directeurs à monter des ouvrages nouveaux, l'Etat lui-même accordait des primes importantes.

C'était le beau temps de la décentralisation théâtrale. On ne demandait pas de l'argent au directeur : on lui en apportait.

Pendant la guerre, les taxes sur les spectacles firent leur première apparition. Mais avec quelle discrétion ! Tous les spectacles furent frappés d'un droit qui variait suivant le prix de la place. Il n'était jamais supérieur à 5 % de la recette brute.

Les directeurs l'acquittaient sans la moindre réclamation, car ils trouvaient tout à fait légitime d'être astreints à une taxe que les exigences du moment justifiaient pleinement et qui ne les écrasait pas.

Alors vint l'« après-guerre ».

Le théâtre dut payer sa contribution aux exigences accablantes d'un budget formidable. C'est à ce moment-là que le législateur a vraiment dépassé la mesure en

imposant **trop lourdement** le spectacle. C'est de cette erreur, de cette faute, que souffre ce dernier : il risque d'en mourir si on n'y prend pas garde.

A quelles taxes le spectacle se trouve-t-il en effet actuellement soumis ?

La loi du 25 juin 1920 prévoit :

1^o Une taxe de 6 % sur les recettes brutes des *théâtres* ;

2^o Une taxe de 10 % sur les recettes brutes des *music-halls* ;

3^o Une taxe de 10 % à 25 % sur les cinémas, taxe variant suivant les recettes mensuelles.

Ce n'est pas tout, et, en dehors de la taxe d'Etat, tout « spectacle » est aussi tenu au droit des pauvres, qui est invariablement fixé à 10 % de la recette brute, quel que soit le genre de spectacle.

Avec ces données, il est donc aisé d'établir le tableau des diverses taxes.

Il faut cependant distinguer entre le département de la Seine et la province, car, ainsi que nous le montrerons plus loin, la situation n'est pas toujours la même, qu'il s'agisse, par exemple, de Paris ou de Bordeaux.

**A. — Différents droits frappant les spectacles
 DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE**

A. Théâtre.	B. Music-Hall.	C. Cinéma (moyen) (1).
% 10 de droit des pauvres. 6 de taxe d'Etat.	% 10 de droit des pauvres. 10 de taxe d'Etat.	% 10 de droit des pauvres. 15 de taxe d'Etat.
Soit <u>16</u> sur la recette brute.	Soit <u>20</u> sur la recette brute.	Soit <u>25</u> sur la recette brute.

Evidemment, les chiffres que nous venons de donner sont considérables, et on chercherait vainement une autre industrie, un autre commerce, même de très grand luxe, aussi durement frappé que le spectacle à Paris. Payer, en effet, pour un directeur, 16 %, 20 % ou 25 % sur sa recette brute, sans compter toutes les autres charges, c'est excessif ; on traite le directeur en paria.

Or, la situation des spectacles, en **PROVINCE**, est pire. Une taxe municipale vient, en effet, très souvent, s'ajouter à la taxe d'Etat et au droit des pauvres.

Qu'est cette taxe municipale ?

Elle est prévue, toujours par la même loi du 25 juin 1920, dans son article 92, et comme le législateur n'a même pas pris soin de lui fixer certaines limites, elle varie suivant les besoins et les fantaisies des municipalités.

Sans doute, les préfets doivent en approuver le

tarif, mais, en réalité, ils se bornent à « enregistrer » le désir des municipalités.

Ainsi, dans certaines villes, la taxe municipale est de 3 % ; dans d'autres villes, elle est de 5 %, comme, par exemple, à Nantes, à Rochefort-sur-Mer. Enfin, à Lyon, elle est « triple » : taxe de 5 %, taxe de 3 % et droit de 0 fr. 10 par place.

(1) Les cinémas sont frappés d'une taxe variant de 10 % à 25 %.

Une première taxe de 10 % est appliquée jusqu'à 15.000 francs de recettes brutes *mensuelles*.

De 15.000 francs de recettes brutes mensuelles à 50.000 francs, le droit perçu est de 15 %. C'est évidemment dans cette catégorie qu'on trouve la grande majorité des cinémas.

Si le cinéma réalise de 50.000 francs à 100.000 francs de recettes brutes par mois, la taxe est de 20 %.

Enfin, au-dessus de 100.000 francs de recettes brutes, la taxe d'Etat est portée à 25 %.

Dans le tableau ci-dessus, nous avons pris comme exemple l'exploitation d'un cinéma *moyen* ; c'est-à-dire, d'un cinéma réalisant de 15.000 francs à 50.000 francs de recettes brutes par mois.

Généralement, la taxe municipale est de 5 %.

Sujette aux caprices des municipalités, cette taxe est injustifiable en droit.

N'est-ce pas, en effet, une injustice fiscale contraire à l'égalité qui doit exister entre tous les contribuables d'un même pays que de permettre à une ville de taxer et de surtaxer toujours la même catégorie?

Or, la taxe municipale fait double emploi avec le

droit des pauvres, qui n'est pas autre chose qu'une taxe municipale, puisque son revenu est « exclusivement » réservé aux pauvres de la commune.

Alors pourquoi, après avoir taxé le spectacle une première fois, sous forme de droit des pauvres, le surtaxer encore ?

C'est cependant de cette nouvelle taxe que sont habituellement gratifiés les « spectacles » de province.

B. — Différents droits frappant les spectacles EN PROVINCE

A. Théâtre.	B. Music-Hall.	C. Cinéma (moyen).
%	%	%
10 de droit des pauvres.	10 de droit des pauvres.	10 de droit des pauvres.
6 de taxe d'État.	10 de taxe d'État.	15 de taxe d'État.
5 de taxe municipale.	5 de taxe municipale.	5 de taxe municipale.
Soit <u>21</u> sur la recette brute.	Soit <u>25</u> sur la recette brute.	Soit <u>30</u> sur la recette brute.

Donc, le spectacle en Province doit payer à l'État, à l'Assistance ou à la commune, 21 %, 25 % ou 30 % sur la recette brute.

N'est-ce pas une différence de taxation très sensible entre Paris et la Province ?

D'ailleurs, dans certaines villes de province, cette différence est encore plus accusée.

Le record de la taxe est battu, à cet égard, par Lyon et il n'est pas sans intérêt de fixer le chiffre véritablement fantastique de la contribution fiscale d'un directeur exploitant un spectacle dans cette ville, par exemple du directeur d'un *cinéma*.

Différents droits frappant un directeur de cinéma à Lyon

10 % de droit des pauvres.
25 % (1) de taxe d'État.
12,50 % de taxe municipale (5 % + 3 % + 0 fr. 10 par place)
47,50 % (sur la recette brute).

Nous avons pris comme exemple un grand cinéma, c'est-à-dire réalisant une recette brute mensuelle supérieure à 100.000 francs: pour un cinéma moyen, c'est-à-dire encaissant une recette brute de 15.000 à 50.000 francs par mois, le total des trois taxes s'élèverait à 37,50 % de la recette brute.

Quant à un théâtre, il supporte, toujours à Lyon, 28,50 % de droits, et un music-hall, 32,50 % de droits, toujours sur leurs recettes brutes.

Aussi, se demande-t-on comment il peut y avoir encore des spectacles à Lyon.

La preuve est donc faite que le spectacle (théâtre, music-hall ou cinéma) est beaucoup plus frappé en province qu'à Paris.

Or, si la province est encore plus mal traitée que la capitale, en ce qui concerne les taxes, puisqu'elle en supporte une de plus (la taxe municipale), peut-elle du moins compenser cette injustice par d'autres avantages, des avantages que ne connaîtrait pas la capitale?

C'est exactement le contraire.

La situation des théâtres en province est, en effet, des plus critiques. Tout d'abord, les théâtres de province n'ont pas cette clientèle de rechange qui emplit les salles parisiennes.

En second lieu, le public sédentaire d'une ville, surtout d'une petite ville, ne peut payer le tarif élevé de Paris. Des places à 25 et 30 francs, cela est possible à Paris. A Toulouse, à Bordeaux, partout ailleurs, on ne saurait les imposer sans courir le risque de jouer devant des salles vides.

Donc, double désavantage pour la province qui, avec un public restreint, doit se contenter de tarifs relativement modestes.

Quant aux charges diverses qui grèvent toute exploitation théâtrale, elles sont plus fortes en province qu'à Paris. Et cela s'explique fort bien.

Pour attirer hors de la capitale des vedettes (elles seules plaisent au public), il faut, en effet, leur consentir des cachets exorbitants, augmentés du prix des voyages. Or, si les artistes connus se font payer plus cher qu'à Paris, il ne faut pas songer à réaliser des économies sur le petit personnel qui, lui, continue à exiger des salaires de 20 à 35 francs par jour.

Comment, dans ces conditions, le spectacle en province pourrait-il résister à de pareils coups?

Il ne le peut plus.

Aussi, peu à peu, les théâtres disparaissent-ils. Alger,

Saint-Étienne, Rouen, ont vu leur théâtre fermés avec des déficits variant de 60.000 à 150.000 francs. D'autres ne peuvent résister que parce qu'ils sont secourus par leur syndicat. Enfin ils sont très nombreux ceux qui, sacrifiant dans le tenace espoir de jours meilleurs, des capitaux péniblement amassés, se sont maintenus jusqu'à présent, mais sont à la veille de disparaître à leur tour.

Certains music-halls ne jouent plus que deux fois par semaine et la presque totalité des cinémas de province ont dû réduire le nombre de leurs représentations et même baisser le prix de leurs places.

D'ailleurs, il est essentiel de noter que certaines faillites ont accusé un déficit *inférieur* aux taxes prélevées pendant la même période d'exploitation.

Ces faillites qui ne se seraient pas produites sans les taxes ont entraîné des licenciements de personnel, des

arrêts brusques d'affaires avec les fournisseurs, en un mot, s'il y a eu pertes de situations et pertes d'argent, c'est parce que les taxes avaient absorbé des sommes disproportionnées aux ressources du spectacle.

Et ce qu'il y a de véritablement *paradoxal* dans cette situation, c'est que, même en travaillant beaucoup, un directeur n'est plus certain d'éviter le déficit.

Quoi qu'il fasse, il doit en effet infailliblement succomber.

Nous pouvons en fournir un exemple caractéristique avec le théâtre des « Célestins » à Lyon.

Ce théâtre n'a jamais fait des recettes aussi considérables qu'en 1920-1921.

Il semble donc que ce Directeur ait dû retirer de gros profits de son exploitation.

Or, voici le total de ses différentes charges :

Total des différents droits payés par le théâtre des Célestins (à Lyon) du 1^{er} mai 1920 au 30 avril 1921

1 ^o Droit des pauvres	164.616 fr.	
2 ^o Taxe d'État	100.175 »	
3 ^o Taxe municipale :		
a) Taxe de 5 %	80.868 fr.	
b) Surtaxe de 3 %	59.907 »	
c) Taxe de 0 fr. 10 par place	26.510 »	
	<u>167.275 fr.</u>	167.275 »
Total des différents prélèvements sur la recette brute (État, assistance et ville)		<u>432.066 fr.</u>

Dans ces conditions, on ne saurait être surpris que le bilan de l'année, pour ce directeur, accuse une perte.

En réalité, on peut dire que le déficit de ce directeur de théâtre vient presque en entier du paiement arbitraire de la taxe municipale et de l'exagération de la *taxe d'État*. Moins durement frappé, ce directeur aurait certainement « noué les deux bouts ». Ainsi, il resterait intéressé à poursuivre son exploitation tandis que son intérêt est désormais de fermer son théâtre. S'il le fait, ce sera au détriment de l'État et de l'Assistance publique, puisque, si les Célestins n'avaient pas encaissé les formidables recettes indiquées plus haut, le fisc et les

pauvres n'auraient pas touché respectivement » 164.000 francs et 100.000 francs, dans la saison 1920-21.

Voilà donc l'exemple frappant du bilan de l'exploitation annuelle d'un grand théâtre en province. Même couronnée d'un grand succès au point de vue du chiffre des recettes encaissées, cette exploitation entraîne fatalement son directeur à la fermeture ou à la faillite.

Or, si nous prenons, non plus un théâtre isolé, mais l'ensemble des spectacles de toute une ville, l'examen des droits perçus à différents titres aboutit à des conclusions aussi désastreuses.

(A suivre)

POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INSTALLATION D'UNE SALLE DE PROJECTION

ADRESSEZ-VOUS A

LA MAISON DU CINÉMA

SERVICE DU MATÉRIEL

PARIS. — 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. — PARIS

CE QUE L'ON DIT DE NOUS

Le Vote devant l'Écran

De M. Louis Forest dans *Le Matin* :

Dans un grand cinéma sont 5.000 spectateurs bien tassés. Ils ont vu défiler le drame habituel : le jeune premier, qui arrive à cheval, galopant, galopant, galopant, un peu plus vite que nature; et la jeune fille martyrisée, dont les larmes de premier plan coulent silencieusement, une à une, huileuses et larges, comme si l'on avait, tout exprès, ouvert un petit robinet.

Et puis, il y a la scène des gens qui courent les uns derrière les autres, qui dégringolent, qui se relèvent. Et cet effet, qui a déjà fait rire mille fois, fait re-rire une mille et unième, et ce ne sera pas la dernière.

Mais, tout à coup, après un silence, ou mieux une indifférence, éclate un tonnerre d'applaudissements. Ça crépite; ça roule; ça ondule; ça baisse; ça se renfle; ça s'éteint; ça se rallume; ça prend des forces en croissant; ça meurt pour renaître. Quel film ?

Nos soldats dans la Ruhr ! Et l'on applaudit même avec ferveur un petit troupier, qui, devant une banque allemande, fait le geste paisible de : « Circulez ! »

Il est clair que, dans cette salle immense, il n'y a pas d'opposants, pas même de ces abstentionnistes qui avouent brusquement n'avoir pas le courage de leur opinion. Je regard autour de moi : l'approbation est unanime à gauche, à droite, c'est-à-dire en haut et en bas, aux petites places comme aux grandes. Car ici les opinions, au lieu de varier horizontalement, s'étagent dans la verticale.

Le cinéma devient, de la sorte, un moyen de contrôle gouvernemental. C'est l'opinion publique qui se manifeste directement, endossant ou non les votes du Parlement.

Si, en entrant dans la Ruhr, nous nous sommes trompés, nous nous sommes trompés tous ensemble. C'est une force. Cette manifestation au cinéma peut se traduire en un texte :

« Les spectateurs, réunis au nombre de 5.000, approuvent les actes du gouvernement et passent à l'ordre du jour, qui est au cinéma, si l'on veut parler exactement, l'ordre de la vie. »

* *

Le... Huitième Art

De M. Clément Vautel dans *Le Journal* :

Qui veut être étoile de cinéma ?

Tout le monde lève la main... Je m'en doutais. Eh bien, rien n'est plus facile...

N'importe qui peut devenir, du jour au lendemain, une de ces vedettes de l'écran qui gagnent des sommes fabuleuses (payables en dollars), vivent dans les palaces et divorcent tous les trois mois.

— Où ça que j'y cours ? demandent fiévreusement les sténodactylos, les modistes, les jolis garçons, les provinciales qui s'ennuient, les théâtrales qui n'ont pas de succès, les rigolos qui ressemblent à Charlot et toutes les jeunes personnes qui ont les cheveux très blonds et très flous...

Stars en herbe, lisez cette petite annonce que j'ai découpée dans un journal théâtral :

CINÉMA. — Je place en vedette dans mon prochain grand film dame ou monsieur apportant ou pouvant procurer cent mille francs avec participation aux bénéfices. — Ecrire X...

Vous voyez, ce n'est pas compliqué.

Le Mécène, je veux dire le metteur en scène qui s'offre à créer une nouvelle vedette française — nous en avons besoin — ne demande pas à la dame ou au monsieur d'avoir du talent.

Il ne lui demande même pas d'être photogénique.

Non, aucune condition d'ordre technique ou artistique n'est exigée.

Il suffit, pour devenir vedette, d'apporter ou de procurer cent gros billets.

N'est-ce pas une proposition séduisante ? Devenir à ce prix un autre Douglas Fairbanks ou une nouvelle Mary Pickford et être assuré, par surcroît, d'une « participation aux bénéfices », voyons, mais vous ne trouverez jamais mieux.

Le « cinéaste » qui a fait paraître cette annonce est certainement un pionnier du septième art... C'est même un astronome : il cherche une étoile, une étoile brillante, une étoile qui éclaire.

Et peut-être la trouvera-t-il... Quelque poule plus ou moins de luxe obtiendra bien de son ami, le grand fabricant de bretelles, les cent mille francs qui doivent lui ouvrir la carrière de *star* internationale.

— Mon chéri, je sens que j'ai quelque chose là !... Tu ne vas pas me faire rater une si belle occasion de débiter comme grande vedette !

Aussi, un beau jour, nous verrons apparaître sur l'écran, dans un film idiot, une bonne femme au sourire bête, aux gestes gauches... Elle aura les cheveux blonds et vaporeux, mais elle sera extrêmement mauvaise.

Et tout le monde dira :

— C'est ça, la grande vedette ? D'où sort-elle ? Décidément le cinéma français ne vaut pas le cinéma américain. Notre septième art est en décadence.

C'est peut-être parce que trop de ses managers en pratiquent un huitième.

* *

Le Fléau

De M. Jacques de Baroncelli dans *Comœdia* :

Ce n'est pas un titre de film dramatique : « le Fléau », c'est le dénigrement confraternel. Le mal, sans doute, n'est point particulier au cinéma, mais il sévit singulièrement et, comme il sied, avec une promptitude aiguë et virulente. Convie à quelque avant-première, observez le public d'initiés, écoutez-le. Nous sommes en présence d'une œuvre, le thème et l'instrumentation sont de qualité.

Or, pour un spectateur ingénu qui cède à l'admiration ou consent à l'estime due par tout libre artiste à l'effort de bonne foi, vingt autres persiflent et blasonnent. Les malheureux, loin de chercher les contacts et les points de sympathie, se sont refrognés, rencognés guetteurs, sournois, impatients et maussades : l'erreur a percé, la défaillance s'est trahie, le barbarisme de style ou de goût s'est déclaré — ils sourient. Ils sont contents ou du moins satisfaits. Ne leur opposez pas votre émotion et des mérites certains : ils ont trouvé la tare et ne voient plus qu'elle. Ils l'attendaient et la publient. La pièce est jugée.

Sans doute, il y a des hommes de talent et de cœur parmi les compagnons de l'écran et qui dépassent la zone ingrate des rivalités et des défits. Grâce à eux, se sont fondés quelques groupements, des syndicats où règnent une direction consentie et un véritable sentiment corporatif. Il s'établit, sur le chapitre des intérêts généraux et l'amour du métier bien entendu, une grande solidarité cordiale. Mais c'est l'accident heureux d'une réunion, le miracle d'une heure. Dès la sortie, l'individualisme reprend ses droits, si l'on peut dire, et ses rosseries boulevardières... La rosserie est l'esprit des « pauvres ».

Chaque état pâti de cette « affection ». Artistes, savants, littérateurs en sont atteints. C'est grand dommage. On peut être

PRÉSENTATION SPÉCIALE

MERCREDI 7 FEVRIER 1923, à 14 heures 15 très précises

ARTISTIC-CINÉMA, 61, Rue de Douai

WILLIAM FOX

présente

WILLIAM FARNUM

dans

Parjure!

Hors série dramatique

Environ : 1.900 mètres



DUDULE

(Clyde COOK)

dans

DUDULE CHAUFFEUR

Hors série comique

Environ : 600 mètres

FOX-FILM-LOCATION, 21, Rue Fontaine, PARIS-9^e. - Téléphone : TRUDAINE 28-66

un homme de valeur et n'être point intelligent. Inutile de citer. Il y a beaucoup d'étroitesse dans l'envie, et de l'aigreur : c'est une sorte de dyspepsie mentale. On n'assimile plus les mets trop riches. Une simple jolie chose même provoque de l'acidité.

Il ne s'agit pas toutefois de tarir les sources de l'émulation. L'émulation est une vertu : c'est la forme noble de la jalousie. Chez les artistes, chez les compagnons ou les servants des mêmes muses, elle se mêle subtilement à l'admiration comme la goutte de poison à l'apéritif, mais on en perçoit aisément la quantité « tonique » qui exalte les principes et presse les effets.

L'autre sent l'impuissance et la médiocrité. Au cinéma, on ne la comprend guère. Chez le voisin, en effet, elle peut s'expliquer. Un auteur dramatique, qui attend son tour, a quelques motifs humains de pester contre la pièce qui tient l'affiche depuis trois mois, mais un « cinéaste » ! Les écrans, par milliers, l'attendent, l'appellent ; le spectacle, sauf dans quelques salles bien comptées, change chroniquement chaque vendredi ; l'écran brûle, dévore sans arrêt, avec ce crépitement mécanique que vous lui connaissez, des kilomètres de ruban.

Comment, dans cette fièvre, y a-t-il place et loisir pour l'envie acerbe et la haine chagrine ? Il fut un temps où les Français ne s'aimaient pas. Ce temps doit être à peu près passé aujourd'hui. En l'espèce, il ne s'agit même plus de toute une nation, mais d'une petite famille. Au cinéma, qui est un prodige nouveau, je voudrais pour le servir des âmes nouvelles.

Pourquoi, cependant, si la recherche du beau, l'enivrement de la lumière et de ses prestiges ne suffisent pas à confondre dans la même passion fraternelle tous les cinéastes de chez nous, ne pas les rassembler sous le signe de « l'union sacrée » ?

Pendant qu'on se battait et qu'on souffrait ici, des peuples, plus heureux, aux capitaux plus hardis, ont travaillé, agi, conquis les marchés, accaparé les écrans. N'essaierons-nous pas, à notre tour ? Si, à l'esprit de dénigrement, on substituait l'esprit de sympathie qui multiplie la confiance et l'élan ? Si l'on conjugait les efforts et les cœurs ? Si on s'aimait ?

Alors, notre film pourrait peut-être faire le tour du monde. Et il ne nous déplairait point que des idées françaises fussent portées par la lumière.

**

Respectons les Chefs-d'œuvre

De M. Maurice Prax dans *Le Petit Parisien* :

On nous dit qu'il y a une crise du cinéma français. J'en suis convaincu...

Je viens de voir passer, en effet, sur l'écran d'un cinéma français, un film qui est la preuve affligeante, la preuve flagrante de notre détresse... Je viens de voir *Eugénie Grandet*, « grand film tiré de l'immortel chef-d'œuvre de Balzac ».

Quand on a vu ça !...

C'est un film étranger. C'est à l'étranger seulement qu'on a eu l'idée d'exploiter l'œuvre de Balzac, écrivain pourtant assez connu et assez important... Et c'est un film qui dépasse — de cent coudées — tout ce qu'on peut imaginer... Puisque des directeurs français en sont réduits à présenter au public — français lui aussi — de pareilles énormités, c'est qu'il n'y a plus, évidemment, de films en France... Il ne doit même plus y avoir de photographies, d'images d'Épinal, ni de décalcomanies...

D'abord, le grand livre sombre, puissant, humain, tragique de Balzac — qui est d'une époque, qui respire toute l'atmosphère d'une époque — a été accommodé au goût du jour, au goût le plus fâcheux du jour... C'est comme si l'on s'était avisé de « repeindre » un Rembrandt. C'est comme si l'on avait eu la folie de meubler le palais de Versailles à la mode du Salon d'automne...

Sur l'écran, des autos passent... oui !... des torpédos ! Dans du Balzac !... De charmantes noées montmartro-municho-exotiques se déroulent dans des décors de place Pigalle... Il n'y manque que

des jazz-bands !... Le cousin Charles est un petit jeune homme vêtu comme un compère de revue chez Mayol. Les meubles sont de tous styles — depuis Louis XI jusqu'à Battling Siki... C'est une salade — sans assaisonnement...

Quant au roman, il n'existe plus... Les adaptateurs l'ont tiré... Ils se sont jetés dessus. Ils l'ont étranglé, dévalisé, dépouillé... C'est une agression impardonnable... Ce n'est plus *Eugénie Grandet*. C'est une histoire niaise, vide, fausse, sans humanité, sans force — une pauvre histoire bête et creuse... Les adaptateurs n'ont pas respecté notre grand écrivain. Ils n'ont même pas voulu respecter notre syntaxe, notre français, notre orthographe...

Voici un échantillon de ce qu'on lit sur l'écran — sur l'écran consacré à Balzac : « Il y avait une pièce où personne n'avait le droit d'y venir... »

On lit aussi : « Charles avait le cœur refroidi... »

... Évidemment, la crise du cinéma français dépasse tout ce que l'on pouvait craindre...

Mais ne pourrions-nous pas, même si nous subissons la crise de la photogénie, fonder une société protectrice des chefs-d'œuvre de France ?...

Maurice PRAX.

**

Films Historiques

De M. Pierre Dejardin dans *Cinéma de Bruxelles* :

Sous prétexte de vulgarisation, on nous présente de grandes machines historiques, prétentieuses et pédantes, où, devant d'artificiels décors, évoluent des personnages conventionnels et ennuyeux. Aucune vie ne les anime, ils sont solennels et guindés. Leurs gestes, qui ne nous apprennent rien, sont grotesques ; leurs physionomies sans tradition nous révoltent. Tout cela pour servir de raisons d'être à de vagues reconstitutions des civilisations disparues et sous prétexte de faire revivre pour notre enseignement et pour notre joie des êtres dont l'histoire nous a légué le nom et la mémoire. Mais c'est bien mal servir leur souvenir que de les mêler à des aventures sans signification aucune, et de les faire évoluer au milieu d'une mascarade aussi cocasse que prétentieuse.

La preuve du peu de valeur de ces productions, c'est qu'aucune n'a conquis le public. Aucune n'a réussi à tenir longtemps l'affiche. Les spectateurs, si ignorants soient-ils, ne se laissent nullement impressionner par ces films, malgré leur fastueuse mise en scène. Il s'en dégage une trop grande impression de fausse érudition. La vraie science n'est pas ennuyeuse, elle est attachante, et, habilement dosée, passionne et intéresse tout le monde.

Pourquoi les metteurs en scène ne s'adressent-ils pas à des savants historiens pour établir leurs bandes d'époques, cela vaudrait mieux que de se documenter dans les encyclopédies ou dans de vagues histoires du costume, de l'architecture et des arts somptuaires.

On s'est contenté jusqu'ici de tirer d'impeccables photos, de rémuer des vedettes aimées du public, de monter de somptueux décors, mais quel manque de conscience et d'exactitude !

Quand donc verrons-nous la mise en scène d'un film historique étudiée par un des grands historiens ou archéologues de notre époque ? Le metteur en scène qui mettrait en pages un film de ce genre s'illustrerait à jamais.

Si vous voulez **UN CINÉMA**
acheter
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy - PARIS



EDITIONS des 9, 16 et 23 Mars

L'AFFAIRE DU COURRIER de LYON

Chronique romanesque en 3 époques par Léon POIRIER

Interprété par Roger KARL

MYRGA, Suzanne BIANCHETTI, Blanche MONTEL et MENDAILLE

Documentation extraite des dossiers du Palais de Justice

des œuvres de Maxime VALORIS et Marc MARIO

ainsi que des travaux de M^e G. DELAYEN, Avocat à la Cour de Paris

Film Gaumont

Adapté en roman par Paul CARTOUX, publié dans la collection des "Grands Romans Cinéma"
en 3 volumes à 2 fr. 75 (Editions J. FERENCZI et Fils)



SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

LES DEUX SERGENTS

Exclusivité « Phocéa »

Après avoir abattu la puissance autrichienne par la bataille d'Austerlitz, Napoléon rentre à Paris au milieu des acclamations de toute la France. Son premier soin est de maintenir les promesses qu'il a faites à ses compagnons d'armes qu'il comble d'honneurs, de richesses et de gloire. Il distribue les titres de noblesse et les duchés, des sommes d'argent et des grades élevés, des promotions et des brevets.

Louis Derville, le pur héros d'Austerlitz, revient au milieu des siens avec la promotion au grade de capitaine et la médaille à la valeur militaire. Quelle joie pour les enfants qui revoient leur père, rayonnant de plaisir, l'uniforme étincelant ! Quelle joie pour sa femme Sophie qui enfin peut le serrer dans ses bras et le voir sain et sauf malgré les dangers de tous genres et de tous moments auxquels il a échappé ! Le fidèle domestique, le vieux Thomas, se sent lui aussi tout bouleversé et quelques larmes humides et brûlantes coulent lentement de ses yeux...

La vie s'écoule maintenant sereine et tranquille dédiée à des œuvres pacifiques. Le colonel a confié à Derville la caisse du régiment et la charge des fournitures.

Comme il est doux, après avoir vaqué, avec une honnêteté scrupuleuse à l'accomplissement du devoir, de rentrer le soir dans une atmosphère pleine d'affection et de sourires, réjouie par des caresses d'enfants et le cœur fidèle d'une femme !

Le lieutenant Charles Blinvalle, cousin de Sophie, aide Derville dans l'expédition des affaires. Mais le jeune lieutenant n'a pas la conscience ferme et scrupuleuse de son capitaine. Un amour indigne pour la belle Sary lui trouble le cœur et lui obscurcit les idées. Et le démon du jeu l'entraîne fatalement à la ruine.

Que ne ferait pas le malheureux Blinvalle pour les beaux yeux de la danseuse ? Il lui sacrifie tout : dignité, honneur, amitié ; il foule tout aux pieds jusqu'à ce qu'il tombe dans les filets de Master, faussaire, fripon et tricheur, lequel forme un complot pour obtenir l'importante fourniture des fourrages.

Et Blinvalle qui ne peut résister aux caresses de la courtisane qui ne comprend pas que la jolie femme et Master sont d'accord, réussit à obtenir la signature de Derville au bas d'un document des plus importants.

Mais cela ne suffit pas : Blinvalle accomplit encore un second crime : il dévalise la caisse du régiment et s'enfuit avec Sary.

Mais avant que la fuite soit connue, avant que Master ait pu retirer le moindre gain de cette louche affaire, un général arrive à l'improviste pour faire une inspection et vérifier les marchés de fournitures.

Derville est accusé d'avoir prêté la main à l'ignoble marché, d'avoir dérobé les 260.000 francs du régiment...

Le pur héros d'Austerlitz est un vulgaire malfaiteur, un concussionnaire, un voleur !

Tout est inutile, ses démentis, ses affirmations, son indignation, ses serments....

« Capitaine Derville, confirme le général, remettez-moi votre épée. Je vous arrête ! »

Mais une force formidable reste à l'innocent ; il s'enfuit, court comme un fou, réussit à faire perdre ses traces. Et, seul, accusé, abandonné de tous, accablé par la fatalité, il se jure à lui-même : « Mon innocence doit triompher pour l'honneur de mes enfants.... de mes pauvres enfants ! »

Ainsi le malheur s'est abattu soudain sur cette pauvre famille. Une lettre de Derville à Sophie procure un faible soulagement « ... Résiste. Quand mon innocence sera reconnue je reviendrai embrasser mes enfants. Résiste ! »

Et du glorieux capitaine Derville on perd bientôt les traces et, peu à peu, même le souvenir. Le temps passe.

Les événements se déroulent à Port-Vendres où le capitaine Derville, sous le faux nom de Guillaume Larive, s'est enrôlé au 26^{me} de ligne.

Un compagnon d'armes de Guillaume, le sergent Robert d'Almeville fait la cour à la petite Laurette, nièce du caporal Sansouci, géôlier militaire. Les deux jeunes gens s'aiment beaucoup et leurs éclats de rire résonnent joyeusement quand ils réussissent à s'asseoir, serrés l'un près de l'autre à l'ombre

DANS VOTRE INTERÊT, PASSEZ VOS COMMANDES A LA MAISON DU CINÉMA POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

APPAREILS PROJECTEURS
DE GRANDE ET PETITE EXPLOITATION
PATHÉ - GAUMONT - MASSIOT
.....

POSTES D'ENSEIGNEMENT
ET DE SALON
DE TOUTES MARQUES FRANÇAISES
.....

APPAREILS DE PRISE DE VUES
ET MATÉRIEL DE LABORATOIRE
A. DEBRIE
.....

OPTIQUE SUPÉRIEURE
HERMAGIS — FALIEZ, etc.

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
TABLEAUX — RHÉOSTATS — MOTEURS
LAMPES A ARC ET A INCANDESCENCE
TRANSFORMATEURS et CONVERTISSEURS DE COURANT
GROUPES ÉLECTROGÈNES
BATTERIES D'ACCUMULATEURS
CHARBONS TRICOLORES
.....

LUMIÈRES OXY-ACÉTYLÉNIQUE
ET AÉRO-ACÉTYLÈNE
.....

ACCESSOIRES DIVERS
ÉCRANS POUR LA RÉFLEXION ET LA TRANSPARENCE
CONDENSATEURS ET LENTILLES
BOBINES — ENROULEUSES — CABINES RÉGLEMENTAIRES
EXTINCTEURS, etc.

**Directeurs,
Opérateurs,**

AVANT DE PROCÉDER

à une

INSTALLATION COMPLÈTE

d'Etablissements Cinématographiques

DECORATION

CHAISES -- FAUTEUILS

LAMPES ÉLECTRIQUES

CONSULTEZ

le

SERVICE DU MATÉRIEL

de la

MAISON du CINÉMA

à **“ LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE ”**

50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry -- PARIS

Téléphone : **Nord 40-39**

SAISON D'HIVER 1922-1923

“ La Cinématographie Française ”

rappelle à ses lecteurs et abonnés que

LA MAISON DU CINÉMA

a été constituée

dans le but de grouper sous un même toit

TOUT

CE QUI CONCERNE

L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

ENVOI DE DEVIS COMPLETS

ET DE TOUS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

SUR DEMANDE

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

à M. le Directeur du Service du Matériel, 50, Rue de Bondy, PARIS

que les vieux murs du fort projettent sur la plage... Le bon Robert connaît l'art de deviner l'avenir dans les lignes de la main et prédit à la jeune fille sa destinée : « ... il est certain que vous êtes aimée par un jeune sergent, et que ce vaillant militaire vous épousera plus tard... et que vous serez très, très heureuse ». Et les deux jeunes gens, assis à l'ombre des vieux murs rient de tout cœur.

Certes ils sont bien loin de penser que leurs rires sont comme des coups de poignard pour le cœur de l'adjudant Valmore. Antipathique, hautain, arrogant, ce dernier aime en secret Laurette; il l'aime à la folie, et, naturellement il hait de toutes ses forces Robert qui lui est préféré.

Cet homme pervers ne rêve que vengeance et saisirait au vol le moindre prétexte pour se débarrasser de son rival. L'occasion ne tarde pas à se présenter. Une maladie contagieuse sévit tout à coup dans la province, et Port-Vendres est entouré par un cordon sanitaire. L'ordre est des plus sévères. Personne ne peut entrer à Port-Vendres. Les sentinelles qui transgresseront cet ordre seront punies de mort.

C'est le soir. Les deux sergents Guillaume et Robert sont de service à la ligne sanitaire. Robert commande le poste avancé du fort de Bellegarde, Guillaume la seconde ligne du pont neuf. Dans la tranquillité du soir les deux amis pourvoient à la relève des sentinelles, quand un étranger apparaît tout à coup monté sur une mule. Il prétend passer, entame une discussion et finit par offrir une bourse pleine d'or. Le geste énergique de Robert qui, après avoir empoigné un mousquet le met en joue, est le seul moyen qui réussit à lui faire entendre raison et le décide à retourner sur ses pas. Mais aussitôt après, arrive une pauvre femme pâle, maigre, enveloppée de haillons, qui demande pitié. Deux enfants s'accrochent à ses vêtements, un autre dort entre ses bras. « Je viens d'un village où il n'y a pas de contagion implore la pauvre malheureuse d'une voix affaiblie par la douleur, la fatigue, et la pauvreté, si vous me repoussez, si vous m'empêchez de me réfugier chez une vieille parente qui habite la frontière, je finirai par mourir de misère et de faim avec mes pauvres enfants ». Que faire en présence de tant de souffrances?... Les deux sergents se laissent attendre et permettent à la malheureuse de passer. Mais l'étranger, qui repoussé un instant auparavant, a assisté du haut d'un rocher à la scène que nous venons de décrire, est soudain poussé par un ignoble sentiment de vengeance et court dénoncer les deux militaires.

L'ordre est précis : la loi sévère mais claire. Dans la matinée les deux sergents sont arrêtés et enfermés dans la forteresse en attendant que le conseil de guerre se réunisse.

Cependant l'empereur Napoléon a reçu une supplique :

« ... Je m'enfuis parce que je ne voulais pas qu'on arrachât de ma poitrine la médaille à la valeur, gagnée à Austerlitz. Je ne me suis pas tué parce que je suis innocent. Je confie à Votre Majesté l'honneur d'un officier qui a répandu plusieurs fois son sang pour sa patrie et son empereur.

Capitaine Derville ».

L'honneur d'un militaire est chose sacrée. Personne ne doit recourir en vain, au nom de l'honneur, à son souverain. Telles sont les paroles de Napoléon,

Et l'affaire du capitaine Derville est confiée à Fouché, ministre de la police.

Le conseil de guerre de Port-Vendres déclare coupables les sergents Robert d'Almeville et Guillaume Larive pour convention aux lois sanitaires et les condamne tous deux à mort. Quelle anxiété, quel souci pour le caporal Valentin Sansouci!... Quelle angoisse pour la petite Laurette! Un seul être se réjouit en sentant naître au fond de lui une ignoble espérance : c'est l'adjudant Valmore.

Nuit de douleur, nuit d'angoisse. Et c'est la nuit que les âmes se rapprochent et se racontent les secrets les plus intimes.

Guillaume dit :

— En vertu des dispositions de la sentence, toi, Robert tu es maître de ta vie. Eh! bien, j'ai besoin que tu me consacres tes sentiments d'ami pour te rendre près de ma famille...

— Quoi! tu as une famille... Et tu ne me le disais pas!

— Une femme fidèle et aimante et deux enfants voués comme moi aux larmes... à la douleur. Et ils sont là... non loin d'ici... à quelques kilomètres au delà d'un bras de mer... à l'île de Rosez. Je l'ai su il y a quelques jours à peine en lisant le *Moniteur*... Prends, lis!

Et Robert jette les yeux sur la page de journal.

L'HÉROISME D'UN ENFANT

« Il y a quelques jours, le jeune Derville, fils de ce capitaine Louis Derville qui fut accusé d'avoir soustrait la caisse du régiment et duquel on a perdu toute trace... »

Le récit continue décrivant la prodigieuse présence d'esprit et le courage du jeune garçon qui, à la vue d'un chien enragé sur le point de s'élancer sur deux enfants de quelques années... et termine en annonçant que le fait se passe à l'île de Rosez où habite la famille Derville.

Robert lève les yeux :

— Mais alors le capitaine Derville qui s'est enfui avec la caisse...

Guillaume l'interrompt :

— Et toi aussi, tu le crois donc coupable?

— Non, crie Robert en tendant la main à son camarade, non, si la main que je serre est celle du capitaine Derville!

A ce moment l'adjudant major entre dans le cachot. Robert s'adressant à lui, dit :

— Mon adjudant, mon camarade Guillaume a sa famille à l'île de Rosez. Dans une heure partira le bateau qui fait journellement le service de Port-Vendres à Rosez et qui revient ici demain matin à six heures. Permettez-vous qu'il aille embrasser les siens si je reste garant pour lui?

L'adjudant réprime un mouvement de joie. Une idée diabolique a traversé son esprit. Il répond froidement :

— Mais si Guillaume ne revient pas, je devrai faire exécuter sur vous la sentence de mort.

Guillaume part. Robert prend sa place.

Pas même le moindre doute n'effleure l'esprit de Robert. Sa confiance dans la droiture de son ami est pleine et absolue. La nuit se passe et Robert dort tranquillement.

DIRECTEURS !!!

N'oubliez pas que c'est le



que sortira le plus **GRAND FILM FRANÇAIS** en épisodes
présenté à ce jour

LA MAISON DU MYSTÈRE

Tiré du célèbre roman de Jules MARY

Interprété par

MOSJOUKINE
VANEL
KOLINE

Etc.

Hélène DARLY
Francine MUSSEY
Simone GENEVOIS

Etc.

EN LOCATION A

L'EXPLOITATION DES FILMS

50, Rue de Bondy
:: 2, Rue Lancry ::
PARIS



Tél. : NORD 19-86
— 76-00
— 40-39

Et quelle nuit, là-bas dans la petite île de Rosez. Quels embrassements, quelles larmes, après tant d'éloignement, après tant de souffrances!

Et le temps passe, et l'aube point à l'horizon... l'heure de l'exécution approche.

L'adjudant Valmore prend toutes ses dispositions avec le plus grand soin et sans perdre un moment. Sur son visage, d'ordinaire empreint d'arrogance, passe par moments comme une expression d'intime complaisance. Quelle horrible machination a donc conçu cette âme perverse? Quel crime est-il donc sur le point d'accomplir?

C'est à peine s'il se trouble à l'arrivée imprévue de deux ingénieurs militaires, qui, à cette heure étrange vont et viennent à travers la forteresse avec la mission d'exécuter quelque secrète inspection. Et le temps passe... et l'heure sonne. Le bateau de Robert est arrivé. Guillaume n'y est pas!

Valmore qui déteste Robert a décidé sa perte, et a réussi à retenir Guillaume là-bas sur le petit écueil perdu au milieu de la mer.

Sa voix tremble de joie quand il annonce au malheureux qu'il faut s'acheminer vers le lieu du supplice. Les tambours résonnent, le piquet d'exécution prend les armes.

Mais la Providence ne veut pas permettre le crime. Les deux ingénieurs s'approchent. L'un d'eux, le plus petit donne un ordre d'une voix sèche, tranchante :

— Soldats, mettez bas les armes!

Surprise générale. Valmore, après une seconde de profonde stupeur, s'élance vers l'intrus. La colère l'étouffe et dans un élan de rage il lève la main pour le frapper.

Mais l'inconnu rejette son manteau et crie :

— Malheureux! Oserais-tu lever la main sur ton Empereur?

Les soldats lèvent les armes et crient comme des fous en un délire de joie.

Dans la rue, cependant, un nageur apparaît. Guillaume arrive fatigué, exténué, épuisé. Pour demeurer fidèle à la parole donnée il a accompli la prodigieuse entreprise.

Pour venir mourir, il a quitté sa femme, ses enfants et leurs caresses.

Qui parle de mourir?

L'empereur est présent. L'honneur du soldat est chose sacrée. Personne ne doit s'adresser en vain, au nom de l'honneur à son souverain.

L'innocence du capitaine Derville est reconnue. Robert est sauvé, Laurette folle de joie.

Parce que, en somme la bonté est toujours plus forte que la méchanceté.

Dans votre intérêt

N'ACHETEZ PAS DE FAUTEUILS

sans avoir demandé le dernier

prix-courant illustré de

LA MAISON DU CINÉMA

LA FEMME PERDUE

Exclusivité « Vitagraph »

Liliane est gardée jalousement par ses grands-parents qui lui font donner une éducation et une instruction conformes à leur condition sociale élevée.

Mais Liliane, qui est la vivacité même, une créature débordante de jeunesse, turbulente, gamine, abandonne volontiers les leçons d'histoire naturelle pour escalader les arbres fruitiers en compagnie de Jean, jeune collégien qui habite la villa voisine et avec lequel la jeune coquette file une première amourette.

De son côté le vieux professeur Mareil, se console de ses infortunes professorales en faisant la cour à l'institutrice de la jeune fille, Miss Quickly.

Mais voici que la tranquillité des bons provinciaux est bouleversée. En effet, Mamz'elle Jacqueline Max, actrice en renom à Paris vient faire un court séjour dans sa ville natale. M^{lle} Max était autrefois la bonne des grands-parents de Liliane et quelques années auparavant elle avait préféré fouler les planches des cafés-concerts plutôt que de faire briller le plancher des salons. La nouvelle de l'arrivée de Jacqueline provoque naturellement les ordres les plus sévères de surveillance à l'endroit de Liliane qui ne devra plus sortir de la villa et devra ignorer la scandaleuse présence de Jacqueline dans le village.

Mais Liliane a appris cette arrivée par le domestique Eugène ex-amoureux de Jacqueline. Sa gouvernante lui enjoint de ne même pas prononcer le nom de Jacqueline parce que Jacqueline... est une femme perdue!

Liliane ne comprend pas la signification de ces deux mots : femme perdue. Elle appelle le dictionnaire à son secours : « Femme : nom générique de la femelle de l'homme. Perdue : occupée inutilement; telle est la réponse que le dictionnaire fait à Liliane dont la curiosité a été mise en éveil par les mots de la gouvernante.

La présence dans le village de Jacqueline qui monte à cheval tous les jours, met partout le désordre car les bons provinciaux sentent au fond de leur cœur une curieuse admiration pour l'élégante et désinvolte demi-mondaine, si différente de leurs dignes et revêches moitiés.

Le maire et le curé émus et comme enchaînés par la généreuse offrande que Jacqueline leur a remise pour l'Orphelinat et l'Asile des Vieillards et Pauvres de la Paroisse, ne se sentent plus le cœur de censurer la conduite... de la bienfaitrice.

Le jour du départ de Jacqueline est arrivé. Tout le village accourt pour lui dire adieu : la musique joue, les mouchoirs flottent au vent.

Et Liliane qui a obligé la gouvernante à l'accompagner à la gare, sous la menace de dévoiler à ses grands-parents que le vieux naturaliste lui fait la cour, indignée de voir Jean pédaler à bicyclette, à côté de la voiture de Jacqueline, prend la décision de partir pour la ville, et d'aller elle aussi, faire la « femme perdue », ce qui pour elle veut dire : faire la femme occupée... inutilement. Elle trouve Mamz'elle Jacqueline au milieu d'une joyeuse compagnie de cocottes et de viveurs. Elle lui demande aide et conseils pour faire la « femme perdue ».

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

présentera

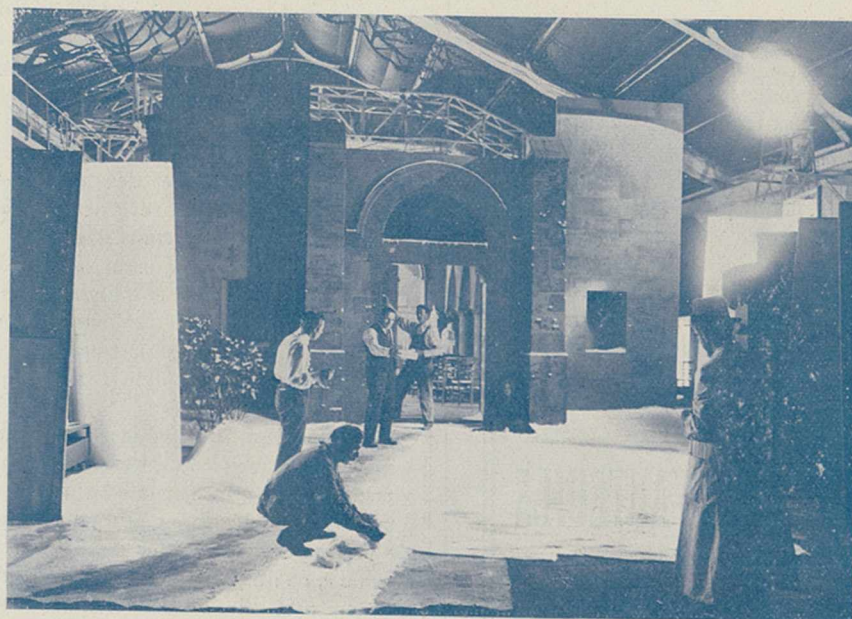
le **SAMEDI 10 FÉVRIER**, à 15 heures

au **GAUMONT-PALACE**

la Pastorale que **Pierre CARON** a composée et réalisée
en s'inspirant du roman de **GEORGE SAND**

La Mare au Diable

Transposée dans un cadre moderne



La neige au mois d'août... en studio !

Tout d'abord, Jacqueline accueille avec un sourire la proposition ingénue de Liliane, mais cédant à la gamine, elle la confie à un vieux monsieur de sa suite.

Et c'est ainsi qu'avec l'ingénuité la plus complète, Liliane se lance dans cette dangereuse expérience, achetant vêtements, chapeaux, bijoux et bibelots en compagnie du vieux monsieur qui la suit, curieux, mais qui, d'autre part, a déjà chargé une Agence de préparer un élégant appartement pour cette aventure aussi nouvelle qu'inattendue.

Pendant ce temps, les grands-parents et Jean désespérés partent à la recherche de la fugitive.

Sur les indications de Jacqueline, ils se rendent au Trianon, et, — oh ! déshonneur ! — ils voient de leurs propres yeux, leur Liliane en compagnie du vieux Monsieur.

Jean reste jusqu'à la fin du spectacle, et, sans être vu, suit Liliane et son compagnon qui se rendent dans l'appartement préparé par l'Agence à la villa Améthyste.

Naturellement, Liliane, qui a passé à travers tous ces élégants rendez-vous sans rien comprendre et sans s'étonner de rien, un peu fatiguée de sa journée, trouve de mauvais goût l'insistance du vieux beau à rester dans l'appartement. Et comme elle a envie de dormir elle le congédie sans tant de façons en lui conseillant la camomille pour ses nerfs.

C'est alors que le voile tombe des yeux du Monsieur trop entreprenant qui se décide à partir non sans recommander aux domestiques de veiller sur Liliane.

Jean qui épiât dans les environs a vu s'éloigner le vieux monsieur. Il essaye d'entrer en sonnant à la porte. Le domestique qui se présente refuse énergiquement d'ouvrir et alors, Jean après quelques minutes de réflexion, escalade la grille et brisant les vitres de la fenêtre se précipite dans la chambre de Liliane.

Coups de sonnette, cris, bouleversement de domestiques ! Le vieux Monsieur est appelé et quand enfin, il réussit à se faire ouvrir la porte de la chambre, il trouve Liliane qui, amoureusement lave la blessure que Jean s'est faite en brisant les vitres.

Que lui reste-t-il à faire ? sinon le bon papa qui veille deux fiancés ! Et c'est ainsi que Liliane après avoir rassuré Jean du regard et de son sourire plein de pureté et de sérénité, se remet pacifiquement à dormir dans son lit, tandis que Jean dans le salon se couche dans une dormeuse que lui a indiquée le vieux Monsieur : ce dernier, avant de partir, donne deux tours de clef, mais trouvant sans doute que cela ne présente pas une garantie suffisante, il s'enfonce dans un fauteuil de l'anti chambre, un bon havane à la bouche et il se dispose à veiller toute la nuit.

UN GARÇON PRÉCIEUX

Exclusivité des « Films Paramount »

Fils d'un riche fermier, William Wells (*Charles Ray*) ambitionne de devenir un Sherlock Holmes. Comme des voleurs font de fréquentes visites dans les champs de pastèques paternels il décide de surprendre les coupables. Mais son échec l'oblige d'aller faire son apprentissage ailleurs. Il part le lendemain pour

le Sanatorium du village et prie le docteur Roberts de l'employer comme détective. Le docteur l'engage en souriant comme simple garçon dans sa mondaine maison de santé. C'est là que ce « garçon précieux » fait bientôt connaissance avec la gentille Lily, danseuse de music-hall. Les deux jeunes gens tombent vite amoureux l'un de l'autre. Dans cet établissement, le riche industriel Rodey vient un jour voir sa femme en traitement et, pour la rendre jalouse, car elle le néglige depuis longtemps, il imagine de faire la cour à la petite artiste. Parmi tout ce monde, l'ancien forçat Baldy, camouflé en avocat yankee, cherche une bonne occasion d'agir avec discrétion.

Le flirt de Rodey avec la charmante artiste (*Winifred Westover*) inquiète William d'autant plus qu'il apprend que le millionnaire a fixé à cette jeune fille rendez-vous près du lac. Cette nuit-là, un peu avant l'aube, William est réveillé par des cris violents et se précipite aussitôt hors de sa chambre : un homme masqué avait pénétré vainement dans la chambre d'une cliente pour essayer de lui dérober ses bijoux trop bien cachés. Toute la maisonnée est sur pieds. Affolée, Mrs. Rodey vient annoncer que son mari a disparu. Tout le monde se met à sa recherche. En découvrant Lily, la petite artiste, endormie dans un hamac, Mrs Rodey l'accuse d'avoir attiré son mari dans un guet-apens : car toutes les recherches entreprises pour retrouver le pauvre homme ont été inutiles.

William, convaincu de l'innocence de Lily, s'accuse du meurtre pour sauver celle qu'il aime, cependant que Baldy tente de s'enfuir par une porte dérobée. Mais le détective amateur l'arrête à temps et gagne de ce fait une prime de 5,000 dollars. Au milieu de cet imbroglio surgit Rodey, apparition comique ! Il raconte que cette fugue avait été imaginée pour ramener à lui sa femme qui le négligeait depuis qu'elle était devenue malade imaginaire. Les Rodey se réconcilient et William supplie Lily d'abandonner la carrière théâtrale pour devenir sa femme.

LE TRAITRE

Exclusivité des « Films Paramount »

Après avoir été d'excellents camarades d'études dans la vieille cité universitaire d'Oxford (Angleterre), Everard Dominey et Sigismund Devinter (*James Kirkwood*, dans un double rôle) se retrouvent quelques années plus tard dans la jungle africaine. Appartenant tous deux à une nationalité différente et rivale, ils défendent — chacun sous leur drapeau — une cause diamétralement opposée. L'un, Dominey, neveu de lord Bury, membre du Parlement britannique, accomplit un voyage d'études ; l'autre, Devinter, est à la tête, pour le compte de son pays, d'une mission militaire d'exploration.

Dominey, ayant vu périr son cheval et ses hommes l'abandonner, s'est égaré dans la jungle ; il est recueilli, exténué de fatigue et mourant de faim, par les hommes de la mission Devinter, qui le conduisent à leur chef. Les deux anciens compagnons d'Oxford se reconnaissent et renouent de part et d'autre leurs bonnes relations d'autrefois. Dominey, explorateur intrépide et loyal, se livre sans méfiance à d'imprudentes

confidences que Devinter grave fidèlement dans sa mémoire... Ils ont conservé tous deux l'étrange ressemblance physique qu'ils avaient au collège et qui faisait naître souvent d'amusants qui proquos!

Se souvenant fort à propos de cette ressemblance, Devinter, après avoir recueilli tous les renseignements utiles sur les projets de son « sosie », sur ses relations et sur sa famille, décide de le faire « disparaître » pour aller prendre sa place en Angleterre. Il en informe le médecin-major de la mission qui lui facilite singulièrement cette substitution.

Quelques semaines plus tard, muni de toutes les pièces d'identité nécessaires et des instructions de ses chefs, Devinter, habilement « camouflé » débarquait à Londres, sous le nom d'Everard Dominey et se mettait aussitôt à la disposition de « son ambassadeur » pour organiser dans toute l'Angleterre un service d'espionnage en règle! Il se présentait à lord Bury, lequel, après quelques hésitations se laissait prendre au piège et reconnaissait cet usurpateur pour son neveu... Le lendemain, il s'installait au manoir des Dominey dans la banlieue de Londres et donnait de brillantes réceptions pour fêter son retour. Ce manoir devenait bientôt le « dernier Salon où l'on cause », et les plus hautes personnalités de la politique, de la finance et du monde diplomatique y côtoyaient — sans s'en douter — les espions les plus notoires!

Peu à peu, l'arrogance de ces « indésirables » s'étalait au grand jour et dans tous les milieux... Lord Bury, de plus en plus intrigué par la conduite bizarre et par les relations suspectes de son prétendu neveu, ne tardait pas à faire part de ses soupçons à la police et obtenait un mandat d'arrêt contre l'intrus...

Accompagné de quelques détectives sûrs, lord Bury se présentait au vieux manoir des Dominey au moment où ces espions se disposaient à tenir un mystérieux conciliabule; ils n'attendaient que l'arrivée d'une nouvelle recrue : le médecin-major, complice de Devinter aux colonies, lequel, après avoir aidé son chef à faire disparaître Dominey, avait pris sa retraite pour venir le seconder à Londres dans sa triste besogne.

Mais le nouveau venu, mis en présence de Devinter, reculait épouvanté en criant à la trahison!... Ce n'était pas Devinter qu'il trouvait devant lui, mais Everard Dominey en personne... Everard Dominey qu'il croyait mort depuis longtemps!

Ce coup de théâtre aussi sensationnel qu'imprévu allait permettre enfin à Dominey — car c'était lui! — de jeter le masque et de faire connaître à ces forbans consternés dans quelles circonstances il avait faussé compagnie à Devinter, après lui avoir fait subir le sort que ce traître lui réservait... Il avait pu ainsi regagner tranquillement l'Angleterre et se mettre en rapport, sous le nom de Devinter, avec les pires ennemis de son pays, dont il avait étudié patiemment toutes les intrigues...

Tandis que lord Bury, fier du triomphe de son neveu, lui adressait ses félicitations enthousiastes, la police faisait sur le champ une ample moisson d'espions, en attendant que des ordres fussent donnés en haut lieu pour mettre à l'abri d'autres comparses de moindre envergure!

L'IMPOSSIBLE AMOUR

Exclusivité « Gaumont »

Henriette, jeune sœur adoptive de Marie-Anne Warner, est en villégiature dans le château où celle-ci et son mari l'ont invitée à passer les vacances. Ame ardente, la jeune fille est passionnée de musique. C'est pourquoi elle recherche la compagnie de son beau-frère, qui pareillement est un musicien de goût doublé, par sucroît, d'un peintre de talent. Malheureusement une maladie des yeux l'empêche de s'adonner à la peinture comme il le désirerait.

Ces mêmes vacances, Frédéric, le fils de Marie-Anne, vient, lui aussi, les passer au château. Il s'éprend d'Henriette. Mais son amour ne trouve pas d'écho; et, bien vite, il s'aperçoit, avec la clairvoyance des amoureux, que c'est son père à lui qu'aime la jeune fille. Il n'est que trop vrai. A la fin d'un concert intime, dans la griserie de la musique, Henriette avoue son amour à Werner. Celui-ci tout d'abord hésite, tente de raisonner la jeune fille, puis finit par convenir avec elle d'un rendez-vous pour le soir, dans un pavillon de chasse.

Frédéric a tout entendu. Le soir, à l'heure fixée, il vient devant le pavillon et se tue, voulant faire de son corps une barrière que son père ni Henriette n'oseront franchir. Son but est plus qu'atteint. A la vue du cadavre de son fils l'émotion de Werner est si forte qu'il devient aveugle. Henriette, le lendemain, rongée de remords, quitte dans les larmes un château où le bonheur avait semblé un instant lui sourire.

LES PLUMES DU PAON

Exclusivité de l'« Agence Générale Cinématographique »

Robert Darlow, journaliste de grand talent, a recours à l'anonymat pour défendre ses idées et faire triompher son parti. Il a pour amis intimes ses anciens camarades de collège Lyonnell Henderson et Albert Wasing. Henderson, homme probe et doux, est le beau-frère de la propriétaire de l'*Echo Mondial*, le grand journal qui publie les articles de Darlow. Henderson aime en secret la sœur du journaliste, mais il se garde d'en faire l'aveu, car il a compris que la jeune fille est éprise de Wasing et que celui-ci a promis de l'épouser. Albert Wasing est un beau garçon, séduisant, mais dépourvu de tout scrupule. Il veut arriver à tout prix. Comprenant le charme qu'il exerce sur la riche M^{me} Henderson, propriétaire de l'*Echo Mondial*, il n'hésite pas, pour hâter son triomphe à s'approprier la paternité des articles de Darlow. Mais le destin veille... Wasing a une liaison avec une actrice qui l'adore et n'admet point le partage. Il sourit de sa jalousie dont la gravité lui échappe et continue son jeu dangereux.

Lorsque M^{me} Henderson se rend compte que Wasing lui a menti, elle en éprouve un affreux déchirement. Mais elle aime le jeune homme et elle veut défendre son amour. Aussi offre-t-elle à Darlow, pour prix de son silence, le poste de rédacteur en chef de l'*Echo Mondial*. Après avoir hésité, Darlow accepte, voyant là un moyen de répandre librement ses idées. Ethel,

AMOUR DE SAUVAGE

Exclusivité « Fox Film »

Le missionnaire John Latham est massacré par des indigènes dans une île du Pacifique. Sa fille Gratia, âgée de quelques années, a échappé à la mort grâce au dévouement d'une domestique. Huit ans plus tard, elle reste seule sur une île déserte, car les indigènes ont fui cette terre volcanique et la fidèle domestique est morte. Gratia grandit au milieu des fauves qui sont ses seuls amis.

Le grand industriel Latham se tue en automobile: sa fortune évaluée à plusieurs millions doit rester sous séquestre tant qu'on n'aura pas retrouvé son frère, le missionnaire John Latham, ou la famille de ce dernier. George Holt, secrétaire de l'industriel, arme un schooner pour aller à la recherche du missionnaire disparu.

Parmi l'équipage se trouvent Bob Alan, un clubman ruiné qui n'a trouvé que cette solution pour vivre après son désastre, et Slim un ancien escroc qui a juré de vivre honnêtement désormais. Les deux hommes deviennent des amis. Le navire croise dans le Pacifique devant l'île où doit se trouver le missionnaire, mais l'équipage refuse de descendre car l'île fourmille, peut-être, de cannibales et de bêtes féroces.

Bob Alan qui, le soir, rêve sur le pont, aperçoit soudain sur la grève une troublante apparition et va dire au capitaine qu'il accepte de descendre. Sur l'île il est fait prisonnier par Gratia toute étonnée de voir cet être à peau blanche comme elle-même, et qui parle la même langue; elle veut le garder dans l'île au milieu de ses lions, mais Alan réussit à s'enfuir et regagne le navire. Gratia le suit à la nage et l'équipage s'empare d'elle. Grâce à une bible trouvée dans son repaire, on peut l'identifier.

Holt veut contraindre Gratia à l'épouser; cette merveilleuse fille sauvage le tente et aussi les millions dont elle est l'héritière, mais Gratia, sans savoir ce que c'est que l'amour, aime Bob Alan. Ils se sauvent en bateau en arrivant devant New-York, et Slim et Bob conduisent Gratia dans la maison qui est son héritage. Arrivée de la police, reconnaissance de l'héritière, mais Bob Alan et Slim vont disparaître.

On veut présenter Gratia dans le monde, mais la fille indomptable se révolte, elle ne veut voir que Bob Alan; Holt a soin de la tenir enfermée et veut profiter d'une soirée où il se trouve seul avec Gratia pour l'épouser, même de force.

Mais celle-ci a conservé l'instinct sauvage des fauves parmi lesquels elle a vécu. Elle engage une lutte terrible avec Holt et en sort victorieuse; comme on accourt pour la calmer, Gratia prise d'un accès de folie destructive saisit les énormes bûches qui brûlent dans la grande cheminée et les jette, toutes enflammées, sur les tentures, voulant purifier sa maison du contact de tous ces gens faux ou malhonnêtes et qui se prétendent civilisés.

Bob Alan, revenu lui aussi, aime Gratia et accepte joyeusement de conduire dans la vie celle qui vécut toujours, loin des humains, dans son paradis vierge.

la sœur du journaliste, qui se croit fiancée à Wasing, souffre atrocement en apprenant la trahison du jeune homme. Elle se sent littéralement écrasée. Le vie lui est odieuse et elle décide d'en finir. Titubant dans la nuit, elle se dirige vers le fleuve...

Darlow, en trouvant la lettre désespérée d'Ethel, se précipite chez Wasing. Il ne trouve personne. Comme fou, il réclame sa sœur à tous les échos, mais il ne peut poursuivre ses recherches l'inexorable tâche quotidienne le réclamant au journal.

Alors, tout à sa vengeance, il prépare une note clamant l'odieux mensonge de Wasing. Et, malgré les supplications de M^{me} Henderson, il exige que cette note paraisse dans l'édition du matin. M^{me} Henderson, désespérée, se rend chez Wasing. Ignorant la présence de l'actrice dissimulée derrière une tenture, la pauvre femme crie sa détresse et son amour. L'amie de Wasing, que la jalousie affole, s'empare d'un revolver et abat le jeune homme. Lorsque Darlow, tout à son chagrin, apprend la nouvelle, une grande pitié pour M^{me} Henderson le remue et il fait arrêter le tirage de l'édition matinale.

A la suprême minute, la jeunesse d'Ethel s'était cabrée contre la mort et elle s'était rendue instinctivement vers la maison d'Henderson chercher un refuge dans l'amitié de Lyonnell. Le brave garçon, qui n'avait jamais cessé de l'aimer, l'entoura de ses soins et de sa tendresse. Ethel, dans sa peine, comprit enfin l'abnégation de ce grand cœur et elle mit dans son regard une infinie gratitude et une immense espérance.

GONZAGUE

Exclusivité de l'« Agence Générale Cinématographique »

Maurice aime à se promener dans les rues à la recherche des aventures qui ne manquent pas de se présenter. Une jeune fille rencontrée ainsi le conduit jusqu'à la porte de l'Institution Durand, dans laquelle elle est une des élèves les moins attentives de M^{me} Durand.

Une série de confusions permet à l'entrepreneur Maurice de pénétrer dans la place en se faisant passer pour un accordeur de pianos, Xavier Gonzague, que l'on attend.

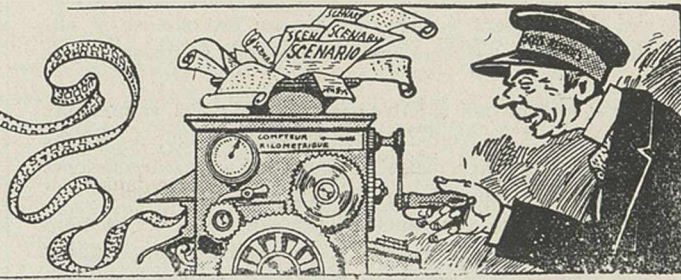
De là le hasard veut que les parents de la jeune Pierrette donnent une soirée le même jour et que leur piano ait également besoin d'être accordé.

Maurice, sous le nom de Gonzague, s'offre aussitôt. Mais un bonheur n'arrive jamais seul et, à peine est-il dans la maison, qu'un des invités se trouvant à manquer, Maurice est prié de rester à dîner pour faire le quatorzième.

On se doute de tous les quiproquos qui peuvent naître de cette situation, d'autant qu'un mari jaloux, qui le croit venu là pour rencontrer sa femme, vient compliquer l'histoire de ses menaces et de ses brutalités.

Néanmoins tout cela finit par un mariage, bien entendu après les péripéties que l'on ne peut songer à raconter toutes et qui sont animées par l'entrain irrésistible de Maurice Chevalier, la grâce et la gaité de Pierrette Madd et la fantaisie des excellents artistes qui les entourent.

PRODUCTION HEBDOMADAIRE



PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

« PARAMOUNT »

Un Garçon Précieux, comédie (1.300 m.). — Très amusante histoire d'un apprenti détective incarné avec un art délicieux et le meilleur sens du comique par Charles Ray.

A vrai dire, le *Garçon Précieux* commence comme il convient par des bêtises. Il se charge de pincer les voleurs qui prennent les melons de son père. Et son père le trouve lui-même, tel ce chien de La Fontaine, en train de manger un melon avec les maraudeurs. Ce sont de délicieuses scènes, mais qui ne forment qu'un prologue.

La suite nous montre notre apprenti détective devenant garçon de maison de santé, s'éprenant d'une jolie danseuse, et jouant un rôle de premier plan dans des événements mouvementés. Il s'accuse d'un meurtre pour éviter qu'on arrête sa danseuse, sans perdre l'occasion de faire arrêter le véritable meurtrier.

Ce scénario intéressant est piqué à toute minute de la note comique, joué par Charles Ray avec une excellente troupe, le film aura un succès certain.

Le Traître, drame (1.275 m.). — Le cinéma est le triomphe des pièces à sosie. *Le Traître* en est une dont l'intrigue est ingénieuse. Dominey et Devinter se ressemblent. Devinter fait disparaître Dominey pour se présenter sous son nom chez ses amis et relations... Son stratagème réussit, et on le voit agir librement jusqu'au jour où ses manières inquiètent quelque peu ceux qui le connaissaient... Alors, coup de théâtre : ce Devinter, c'est Dominey lui-même qui a pu supprimer son sosie, et continuer à en jouer le rôle pour pénétrer ses secrets...

Beaucoup de mouvement et de l'émotion, en même temps que de la curiosité dans ce film qui a de belles scènes. James Kirwood joue excellentement les deux rôles de Dominey et Devinter.



Rosenvaig Univers Location

L'Insaississable Hollward, grand film d'aventures. — Les spectateurs de ce film garderont le souvenir des plus extraordinaires acrobaties qu'ils aient vues de longtemps, et dont le cinéma seul peut leur offrir le spectacle émouvant.

Nous parlons par ailleurs longuement de ce film si original et qui plaira à tous les publics.



Etablissements Weil

La Poudre aux Yeux, comédie dramatique (1.280 m.). — Herbert Seaton, architecte sans clients, mène grande vie, mais c'est par principe. Il croit qu'en jetant de la poudre aux yeux, il récoltera de bonnes affaires.

Si le procédé réussit parfois, il échoue pour Seaton qui rencontre de graves difficultés. La jalousie s'y ajoute, pour un banquier chez qui sa femme fut dactylo. Et aussi les faux amis. Un certain Dawknis l'entraîne dans une affaire où il perd ses derniers argents. L'honneur suivrait si au dénouement son amour pour sa femme n'était le plus fort.

La pièce est fort bien construite et d'un intérêt puissant. Elle roule quelque peu autour d'un chèque que le banquier a délivré en blanc à son ancienne dactylo. Les scènes que cela amène sont très ingénieuses, bien bâties, et retiennent l'attention sans relâche. Quelques images sont fort réussies : le départ en avion pour le voyage de nocces, notamment, ainsi que les scènes du dénouement.

L'interprétation est excellente avec David Powell et surtout Mary Glinne vraiment habile artiste et intéressante.



Films Artistiques Jupiter

Le Cœur sur la Main, comédie dramatique (1.640 m.). — On a accueilli avec beaucoup de faveur

ce film d'une allure très sympathique et très susceptible de plaire.

Le personnage principal est une jeune fille qui a « le cœur sur la main », très bonne, très généreuse, très accueillante. Elle soigne son grand-père, aveugle, à qui elle dissimule pieusement que son petit fils, son frère, a déserté...

Elle imagine de louer une partie de leur maison. C'est l'occasion de nous présenter quelques types pittoresques : un mendiant riche et avare, des cambrioleurs bons enfants, etc. Une très jolie scène nous montre un de ces cambrioleurs ayant volé une robe pour que la gentille propriétaire puisse aller en soirée, et celle-ci s'en dépouillant dès qu'elle en sait l'origine...

La bonté de cette délicieuse jeune fille réussit à arranger toutes sortes de choses qui paraissent bien gâtées. Nous avons tout le plaisir de les voir exposés avec brio et dénoués de même. L'excellent artiste Richard Barthelmess contribue singulièrement par son talent de premier ordre avec Gladys Hulett également excellente au succès de ce film très réussi.



Etablissements Gaumont

Viens-y donc, comédie burlesque (600 m.). — Parmi les mille folies de ce comique très chargé, notons l'histoire d'un mannequin qu'un quidam fait manœuvrer avec des ficelles; tout à coup, les manœuvres s'opèrent à faux : un homme vivant s'est substitué au mannequin. Il y a aussi une histoire hilarante de contrebande d'alcool : il en tombe des gouttes, et on voit un cheval, des poissons, et même bien que ce ne soit pas la nuit, des chats qui sont gris. Cela se termine sur une folle fuite avec la moitié d'un arbre faux construit pour transporter l'alcool. Pou rire.

Dolorès, comédie dramatique (1.800 m.). — Voici une forte pièce d'un dramatique intense. On y rencontre des caractères très poussés et violents, et les événements s'enchevêtrent dans une suite logique qui plaira aux amateurs d'émotions.

Le drame gît dans l'amour d'Esteban pour Dolorès, sa belle-fille. Celle-ci le hait, ou croit le haïr. En attendant Esteban fait menacer de mort les prétendants à la main de Dolorès. Un certain Norbert a reculé d'effroi Faustino est plus hardi, mais il porte la peine. Il est tué.

Ses frères accusent Norbert; celui-ci acquitté, ils le poursuivent et le blessent. Le drame maintenant passe entre la mère de Dolorès, qui apprend la vérité; celle-ci qui sent qu'elle va aimer Esteban, et Esteban lui-même. Dans une scène violente, Esteban tue sa femme, qui succombe heureuse, car elle a réussi pense-t-elle, à empêcher Dolorès de l'aimer.

Des scènes pittoresques de nocces, de fêtes, des images bien venues donnent à ce film si émouvant un complément d'attrait avec le très grand talent de Norma Talmadge et l'excellence de l'interprétation.



Etablissements Aubert

L'Ascension de Hannelé Mattern. — Encore un film boche! Ce n'est pas, d'ailleurs, parce qu'il est boche que nous en méconnaitrons les qualités. Elles sont sérieuses et réelles si l'on considère l'ensemble de l'œuvre qui est traitée avec application, dans un visible effort d'art.

Malheureusement le thème lugubre et déprimant en lui-même est alourdi par la manie qu'ont décidément les Allemands de tout « pousser au noir ». Aucun plein air, pas de perspectives, de reculs, de profondeurs. Tout est fait en studio, dans un espace restreint, dans le décor sombre. Tout est triste, noir, funèbre. Des scènes de « mélo » se succèdent. Et puis, tout à coup on entre dans la féerie. Pauvre féerie sans imagination ni poésie! Oh, certes, il n'est pas commode de représenter le Paradis! Mais il y a des procédés tout de même moins rudimentaires que ceux dont on se contente dans les studios de Berlin. Que l'on se souvienne du *Lys de la Vie*. Mais c'était, il est vrai, un film réalisé en France...

Franchement, l'œuvre de Gerhardt Hauptmann si émouvante au théâtre ne gagne pas à être matérialisée à l'écran.

Après cette sombre histoire dont la présentation n'a pas été sans provoquer quelques murmures, on a vu avec plaisir une alerte comédie de Gaston Dumestre *Simple Erreur* filmée avec humour par Maurice Chailliot et gaîment enlevée par M^{lle} Paulette Ray, M^{mes} Delpierre, Marise Olivier, MM. Servatins, Thérizol.



Phocéa-Location

Ames Corses. — Voici un bien beau film français, dû à la collaboration de MM. Paul Barlatier et G. Mourro de Lacotte. C'est toute l'âme corse qui a été prise sur le vif en même temps que les admirables paysages de l'« Ile de beauté ».

Un drame simple, sobre mais fort qui aboutit à une scène d'une grande puissance tragique se déroule dans le cadre de nature le plus somptueux et en même temps le plus farouche que l'on puisse imaginer. Les épisodes de la vie du marquis sont notamment tout à fait captivants.

Interprétation parfaite, photographie magnifique.

L'Enlèvement d'Ajax, drame d'aventures (1.635 m.). — Les aventures qui se déroulent dans ce film sont multiples et ingénieuses. On y trouve notamment un

PRODUCTEURS !

Si vous désirez placer vos films en Italie aux conditions les plus avantageuses, offrez-les à l'

"Anonyme Pittaluga"

LA PLUS GRANDE ORGANISATION ITALIENNE
POUR LA
LOCATION DE FILMS ET L'EXPLOITATION DE CINÉMAS

Pour alimenter les locaux qu'elle exploite pour son propre compte (outre 70)
et les salons de ses clients (outre 1.000)
elle a besoin d'une quantité de films supérieure à celle de tout autre loueur italien

Offrir de préférence des FILMS EXCEPTIONNELS

A LA

Société Anonyme STEFANO PITTALUGA

DIRECTION GÉNÉRALE

Telegr. ANONYMA PITTALUGA - Via Viotti, 4 - TURIN

certain voleur « aux gants bleus » qu'il est impossible de découvrir.

On a l'idée pour le surprendre de se servir d'une exposition de bijoux, qui a été fort bien mise en scène. Il y est pris en effet, mais il réussit à se sauver et à s'emparer du détective qui le poursuit.

Nous aurons l'occasion de voir ce détective s'évader d'un navire où on l'a enfermé, et ce navire sauter ensuite avec les vilains personnages qu'il emmenait. Pendant ce temps, une charmante histoire d'amour se déroule et se dénoue à la satisfaction générale.

Quelques belles scènes qui sont autant de clous : combat de boxe, explosion de navire, scènes de lutte, etc., d'un grand effet. Les photos sont excellentes.



Pathé-Consortium-Cinéma

Séductrice, comédie (1.305 m.). — Une amusante pièce où l'on voit une jeune ouvreuse de théâtre emprunter un rôle à une actrice pour séduire celui qu'elle veut pour fiancé. Le stratagème réussit ; il donne lieu à de fort jolies scènes, ainsi que la lune de miel qui s'ouvre alors.

Quelques péripéties mouvementées naissent d'une histoire de grève survenue un peu par la cause involontaire de notre jeune séductrice. Ses talents ramènent la paix, la joie et la concorde. Le film très bien joué est très agréable et réussira.

Le Costaud des Epinettes, comédie dramatique (1.405 m.). — Le célèbre pièce de Tristan Bernard a été mise au cinéma par M. Raymond Bernard avec le même succès que *Triplepatte*. On connaît le sujet du *Costaud des Epinettes*, où l'on retrouve les personnages un peu crapuleux et sentimentaux chers à Tristan

Bernard. Il s'agit ici d'un jeune décoré auquel on propose un coup à faire et qui tombe assez amoureux de celle qu'il devait assassiner. Tout s'arrange là aussi. C'est le prétexte de scènes dans des mondes très divers, milieux de fripouille apache ou de fripouille mondaine, avec assez de pittoresque.

Excellente interprétation.



Films Erka

La Femme X... d'après la célèbre pièce d'Alexandre Bisson (1.950 m.). — Cette réédition d'un film dont nous avons dit antérieurement les mérites, a été fort bien accueillie et a obtenu un vif succès.

Une Histoire de Brigands, comédie (1.175 m.). — On peut être un héros tout en étant poltron. Cette aventure arrivée à Alcide Géléfoy fournit un film excellent, du meilleur comique. Je passe sur les incidents divers, mésaventures plus ou moins cocasses qui nous font rire d'abord aux dépens de Géléfoy, et je l'accompagne dans une cabane déserte. Deux brigands y viennent à leur tour. Notre homme tremble, les bandits se disputent, et s'entretuent. Quand tout le monde est mort, Géléfoy survient, s'empare d'un revolver, tire à son tour, moitié surprise, moitié effroi.

Arrivée du shérif, qui s' imagine que Géléfoy a tué les brigands. On crie au héros, on l'acclame, on l'emmène à cheval, ce qui le gêne un peu, et le shérif lui donne la main de sa fille, ce qui lui fait davantage plaisir.

Et à nous aussi, car ce film très aimable, très comique, bien joué a tout ce qu'il faut pour plaire et remporter un joli succès.

A. TÈVEVAIN.

LE CINÉMA DANS LA FAMILLE

L'APPAREIL PATHÉ-BABY

passer des films ininflammables de 1 centimètre de largeur et de 9 à 10 mètres de longueur
ce qui représente 30 à 35 mètres de film universel

PRIX : 275 francs

Grand choix de Films : 5 et 6 francs — Ecran métallisé 40x50 : 18 francs

MAISON DU CINÉMA : 50, rue de Bondy - PARIS



POUR LE FRONT UNIQUE

Le Comité interparlementaire du cinéma a convoqué successivement mardi dernier au Sénat les représentants du Comité de Défense du film français et les représentants de l'Édition et de l'Exploitation.

MM. Ch. Deloncle et Humblot, sénateurs, MM. Levasseur et Ouvré, députés, ont posé aux délégués diverses questions et finalement leur ont instamment conseillé de se mettre d'accord sur un texte commun qui aurait toutes chances d'être bien accueilli par le Sénat à condition qu'un avantage en faveur du film français y soit nettement marqué.

En conséquence une entrevue entre les délégués de l'Édition et de l'Exploitation et le Comité de Défense du film français a eu lieu vendredi à 4 heures et est en cours au moment où nous mettons sous presse.

LA PORTEUSE DE PAIN

Delac et Vandal vont tourner *La Porteuse de Pain*, que réalisera au studio du Film d'art l'excellent metteur en scène Le Somptier.

Suzanne Després sera la porteuse de pain. Henri Baudin a été engagé pour interpréter le double rôle de Jacques Giraud et Paul Harmand.

On avait songé à Signoret pour un rôle de composition, mais un engagement antérieur n'a pas permis à l'artiste d'accepter les offres qui lui étaient faites.

UN FILM FRANÇAIS

L'effort en faveur du film français s'accroît de plus en plus et on annonce la prochaine présentation,

sur invitation, du dernier film de Gérard Bourgeois : *La Dette du Sang*, interprété par une pléiade d'artistes très connus, en tête desquels nous citerons : MM^{les} Francine Mussey, Maud Garden; MM. Gaston Nores, Lucio Flamma et le joyeux Teddy.

A CHACUN SON DU

Nous ne voyons pas d'inconvénient — bien au contraire — à ce que nos confrères reproduisent les articles ou reportages de *La Cinématographie Française* mais nous leur demandons, en ce cas, d'indiquer la source.

Bien mieux : dans le dernier numéro du *Bulletin Officiel de la Fédération des Directeurs de Spectacles* une série d'interviews que nous avons recueillie sur la question du film en épisodes est attribuée à un de nos confrères.

Le *Bulletin de la Fédération du Sud-Ouest* voudra certainement réparer cette erreur.

PRÉSENTATION REMISE

Par déférence pour les membres de la Presse et de la Corporation, et pour ne pas se rencontrer avec la présentation de *La Mare au Diable*, pour laquelle M. Pierre Caron avait déjà retenu le samedi 10 février, les films « Kaminsky » ont décidé de reporter au lundi 12 février, à 2 heures, à l'Artistic Cinéma, la présentation spéciale du *Roman d'un Roi*.

C'est là un geste de confraternité dont l'élégance ne nous échappe pas et qu'il convient de citer en exemple.

LE BON TERRAIN

Notre bon camarade Lucien Doublon avait, ces jours derniers, publié dans *Comœdia* une « Lettre ouverte au Président du Conseil » dans laquelle, plaidant la cause du cinéma, il le plaçait exclusivement sur le terrain de la propagande française.

Quelques heures après la parution de l'article, M. Poincaré lui faisait savoir qu'il en avait pris connaissance et qu'il ne manquerait pas de porter toute son attention sur cette question.

Voilà donc une nouvelle preuve que nous avons raison d'indiquer sans cesse le terrain national, comme le seul sur lequel on ait chance d'attirer vers le cinéma, la sympathie des pouvoirs publics?

DEUIL

Nous avons appris avec peine la mort, survenue à la suite d'une opération chirurgicale qui avait, tout d'abord, donné les meilleures espérances, de M^{me} Louis Aubert.

En cette si cruelle circonstance, nous prions M. Louis Aubert de vouloir bien agréer nos condoléances bien sincères et profondément émuees.

LA DONATRICE

Le choix des membres du jury du prix Virginia de Castro a soulevé certaines critiques. Or, il paraît que ce choix a été ratifié par M^{me} de Castro elle-même. Il n'y a donc plus rien à dire car, incontestablement, la donatrice est libre de fixer à son gré — et même de modifier — les conditions d'attribution du prix dont elle fait les frais.

RICHARD BARTHELMESS

Ce remarquable artiste, le triomphateur de « Way Down East » a été de nouveau applaudi lundi dernier à la Mutualité, dans le film *Le Cœur sur le Main*.

Richard Barthelmess interprète remarquablement ce beau et bon film, en compagnie de l'exquise Gladys Hulett dont on se rappelle le dernier succès : *La Merveilleuse Idée de Mr Hopkins*.

Nos félicitations aux films « Jupiter » éditeurs de cette très intéressante production.

CRIQUI A L'ÉCRAN

« L'Agence Générale Cinématographique » nous informe qu'en plus du film *Les Deux Soldats*, elle présentera mardi prochain 6 février à Marivaux : *Une Bonne Petite Affaire*, fantaisie sportive interprétée par Eugène Criqui, champion de boxe d'Europe, 850 mètres environ.

PRÉSENTATION

Les Cinémathèques « F. Mérie » présenteront lundi 5 février, à 2 heures, au Palais de la Mutualité, deux grands films : *L'Épée de Damoclès*, drame en 6 parties; *Le Bandit Gentilhomme*, drame en 5 parties, interprété par M^{lle} Fede Sedino.

LA SCÈNE DANS LA SALLE

Les artistes de music-halls réduits au chômage par l'afflux abusif des « numéros » étrangers avaient pris le parti de jouer chaque soir dans un music-hall de leur choix une « scène dans la salle » qui — si elle divertissait le public — n'était pas précisément du goût des Directeurs.

Aussi une entente est-elle intervenue et les Directeurs ont-ils pris l'engagement de limiter le nombre des étrangers engagés par eux.

La scène dans la salle a donc pris fin.

Il eut été plus sage de ne pas la provoquer.

L'HOMME AU MASQUE DE FER

Nulle époque de notre histoire nationale n'est plus familière au grand public que la période du règne Louis XIV.

L'ensemble de l'œuvre du plus populaire de nos conteurs : Alexandre Dumas, père, a contribué pour beaucoup à cette popularité en mettant en relief, les grandes figures de ce grand siècle.

C'est pourquoi *L'Homme au Masque de Fer*, le film monumental dont la Société des grands films européens va nous offrir bientôt le merveilleux spectacle est assuré de rencontrer dans toutes les salles le plus chaleureux accueil.

Et, pour ne pas changer, c'est encore « Guy Maïa Film », qui vient de s'assurer l'exclusivité de cette grande œuvre pour le Midi.

UN FILM SENSATIONNEL

Le « Film Triomphe » vient de se rendre acquéreur du célèbre film anglais *Cocaïne*. Ce film sera présenté prochainement à Paris sous le titre, *Londres la Nuit*, la censure s'étant opposée au maintien du titre primitif, *Cocaïne*. L'adaptation en a été confiée à un de nos spécialistes les plus autorisés. Nul doute que cette bande qui a attiré en Angleterre, en Belgique et en Suisse un public nombreux et enthousiaste, n'obtienne à Paris le même succès de curiosité légitime étant donné le sujet qu'elle traite et les milieux particulièrement troublants qu'elle évoque.

UN QUIPROQUO

C'est dans un tout petit village : 59 habitants, dit le dernier recensement. L'unique rue est pittoresque à souhait; l'appareil de prises de vues est mis en place; on va tourner une scène de *Château Historique*. Un brave paysan s'approche émerveillé de l'instrument et de ces messieurs et dames dont le visage « fait » à de si éclatantes couleurs. Tout à coup, de son irrésistible voix de commandement, le réalisateur lance aux acteurs : « Allez ! partez ! »

A ces mots qui, pense-t-il, lui enjoignent de déguerpir, notre campagnard ne fait qu'un bond : il enfle un moment la venelle et s'arrête, jugeant que là on peut, sans doute, tolérer sa présence. Mais il se trouve en plein centre de l'objectif. Le metteur en scène accourt : « Mon bon ami, fait-il, vous êtes dans le champ ! »

Les yeux du villageois s'arrondissent : il ne connaît de champ que celui qu'il laboure et regarde les maisons comme pour les prendre à témoin qu'il n'y est pas. Il demeure immobile. Mais son interlocuteur insiste : « Je vous dis que vous êtes dans le champ ! » Et, devant l'ahurissement de l'autre, s'apercevant du quiproquo, il va lui expliquer qu'il est dans l'angle de vision de l'appareil. Il n'en a pas le temps. Le paysan a passé soudain de la stupeur à l'inquiétude et, jugeant que c'est plutôt le monsieur qui bat la campagne, le voilà qui détalé à toutes jambes.

On s'esclaffe. Enfin seuls ! on peut tourner.

LE GUILLOTINÉ ÉTAIT IMPATIENT

Eugène Chavette nous avait déjà donné *Le Guillotiné par Persuasion*. Nous avons désormais le « guillotiné » pressé qui demande un tour de faveur. Voici

les faits. Le condamné, qui a poussé la prévenance jusqu'à faire sa toilette lui-même, se présente au bourreau, et l'étrange dialogue suivant s'engage :

Le condamné. — Est-ce que vous ne pourriez pas me guillotiner maintenant ?

Le bourreau. — Impossible... Ce sera pour demain matin.

Le condamné. — Comme c'est ennuyeux !... Je vous en prie : vous n'allez pas me faire revenir pour si peu !

Le bourreau. — Zut !... Adressez-vous au metteur en scène.

Car c'est au *studio* que s'est passé ceci, tandis qu'on tournait les dernières scènes de *L'Affaire du Courrier de Lyon*. L'artiste, qui devait répéter dans un théâtre le lendemain, expose, comme on le lui conseillait, sa requête à Léon Poirier, et, en bon comédien, termina sa péroraison par le vers de Coppée :

Et si vous m'envoyez à l'échafaud, merci !

« S'il ne faut que cela pour vous contenter... » fit le réalisateur.

Au bout d'un quart d'heure satisfaction était donnée à l'impatient qui n'attendait que d'avoir tourné ce bout pour prendre le métro.

LE PREMIER GRAND FILM

DE JACKIE COOGAN

Oliver Twist, d'après Dickens, le premier grand film dramatique interprété par le petit prodige Jackie Coogan et qui triomphe aujourd'hui à New-York, vient d'être acheté pour la France et ses colonies par la Société des Etablissements « Gaumont ». Les droits pour Paris ont été cédés à M. Dumien.

LES MEILLEURS

CHARBONS TRICOLORES DE NANTERRE

— DÉPOT GÉNÉRAL —

MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy, PARIS

LOUISE GLAUM

la célèbre protagoniste américaine
va vous être présentée dans

AMOUR

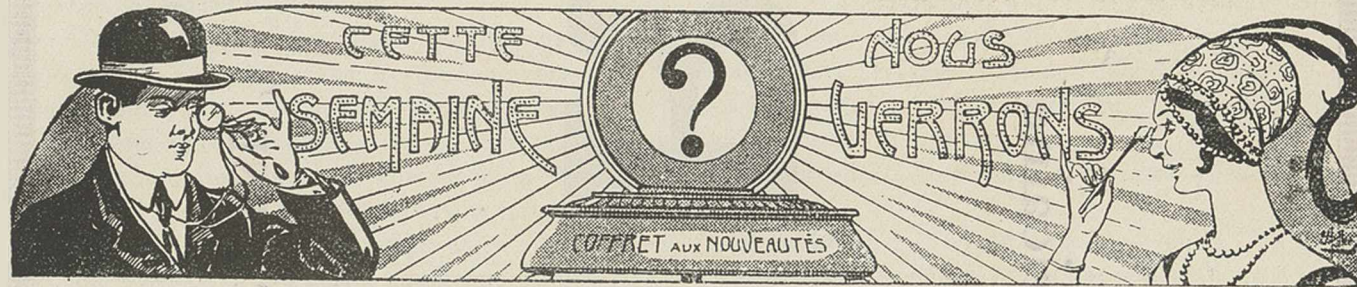
Merveilleux film en couleurs



Exploitation des films "ECLIPSE"

50, rue de Bondy, 50

PARIS



EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL

de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 5 FÉVRIER

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

Cinématographes Méric

17, rue Bleue

Téléphone : Central 47-84

Gladiator Film. — *L'Épée de Damoclès*, grand drame en 6 parties, interprété par Hélène Makowska (affiche litho, texte et photos)..... 1.950 m. env.

Les Grands Films de Giglio. — *Le Bandit Gentilhomme*, drame en 5 parties, interprété par M^{lle} Fede Sedino (affiche litho, texte et photos) 1.700 —

Total..... 3.650 m. env.

(à 4 h. 15)

Rosenvaig Univers Location

4, boulevard Saint-Martin

Téléphone : Nord 72-67

L'Insaissable Hollward, grand film d'aventures en 6 parties, interprété par Albertini (affiches, photos).

(Ce film ayant déjà été présenté à « l'Artistic Cinéma » sera projeté en fin de séance).

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Films Vitagraph

25, rue de l'Échiquier

Fert. — *Za la Mort contre Za la Mort*, drame mystérieux..... 1.500 m. env.

Fabrication d'un journal, documentaire..... 200 —

Total..... 1.700 m. env.

(à 3 h. 15)

Airell Films

84, rue d'Amsterdam

Téléphone : Central 56-47

Miss Hurluberlu, avec Lucie Doraine, comédie gaie (affiche, portraits, affiche 120/160, photos). 1.500 m. env.

L'Angoissante Épreuve, comédie dramatique à grand spectacle, avec les ballets russes (affiches, photos) 2.000 m. env.

Total..... 3.500 m. env.

MARDI 6 FÉVRIER

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Agence Générale Cinématographique

8, avenue de Clichy

Téléphone : Marcadet 22-11
— 22-12

Thévenin. — *Les Oiseaux chez eux*, documentaire 155 m. env.

Agence Générale Cinématographique. — *Les Deux Soldats*, adaptation du roman de Gustave Guiches, par Jean Hervé, de la Comédie-Française, interprété par Maurice Escande, de la Comédie-Française et Germaine Rouer, de l'Odéon.

SALON DE VISIONS CINÉGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes

Téléphone : Nord 51-13

Edition du 9 février 1923

Gaumont-Actualités N° 6..... 200 m. env.

Gaumont. — *Le Canard en Ciné*..... 140 —

Edition du 30 mars 1923

Svenska Film. — *Exclusivité Gaumont.* — *Les prisonniers des Glaces*, plein air..... 180 —

Gaumont. — *Le Taxi 313-X-7*, comédie humoristique, interprétée par Saint Granier. Mise en scène de M. Pierre Colombier (1 affiche 150/220, 1 affiche photos 90/130)..... 1.275 —

(Ce film déjà présenté en séance spéciale le sera à nouveau en fin de séance à la demande d'un grand nombre de Directeurs).

R. C. Pictures. — *Exclusivité Gaumont.* — *Le Devin du Faubourg*, comédie dramatique, interprétée par Sessue Hayakawa (1 affiche 150/220, 1 affiche photos 90/130, 1 jeu de photos 18/24) 1.450 m. env.

Total..... 3.245 m. env.

MERCREDI 7 FÉVRIER

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 10 heures)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin

Téléphone : Nord 68-58

Edition du 13 avril

Principal Film. — *Pathé Consortium Cinéma, Éditeur.* — *Militona*, d'après le roman de Théophile Gautier, mis à l'écran par H. Vorins (1 affiche 160/240, 2 affiches 120/160, photos).... 1.590 m. env.

Edition du 13 avril

Films Tristan Bernard. — *Pathé Consortium Cinéma, Éditeur.* — *Planchet dans Décadence et Grandeur*, scénario cinématographique de M. Tristan Bernard, mise en scène de M. Raymond Tristan Bernard (1 affiche 160/240, 2 affiches 120/160, photos)..... 680 —

Edition du 23 mars

Pathé Consortium Cinéma. — *Pathé Revue n° 12* (1 affiche générale 120/160) 220 —

Pathé Consortium Cinéma. — *Pathé Journal* (1 affiche générale 120/160) —

Total..... 2.490 m. env.

DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

N'hésitez pas à passer toutes vos Commandes d'Appareils & Accessoires
A LA MAISON DU CINÉMA

ARTISTIC CINÉMA, 61, rue de Douai

(à 2 h. 15)

Fox Film Location

21, rue Fontaine

Téléphone : Trudaine 28-66

Parjure! avec William Farnum, hors série dramatique (2 affiches 120/160 dont un portrait de Farnum, jeux de 10 photos 18/24 montées sur carton de luxe)..... 1.900 m. env.

Dudule Chauffeur, hors série comique avec Dudule (Clyde Cook) (1 affiche 120/160, jeux de 10 planches 18/24)..... 600 —
Total 2.500 m. env.

JEUDI 8 FÉVRIER

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Élysées Téléphone : Elys. 66-90
66-91

Livable le 30 mars 1923

Paramount. — **La Dernière Partie d'Echecs**, comédie dramatique, interprétée par Dorothy Dalton (affiche, photos)..... 1.375 m. env.

Paramount. — **Lune rousse !** — Mack Sennett
Comedy (affiche)..... 600 m. env.

Paramount. — **Paramount Magazine N° 76**,
documentation 150 —
Total..... 2.125 m. env.



CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 heures)

Phocéa-Location

8, rue de la Michodière

Téléphone : Gutenb. 50-97
50-98

Dix minutes au Music-Hall 270 m. env.

Film Prismos. — **L'Evasion**, réalisé par G. Champavert, d'après l'œuvre de Villiers de l'Isle Adam, interprété par MM. Roannes Monnet, Bourgoin, Braco, Benedict et Mlle J. Malherbe, Simone Doizy, Mme Lepers.



Le Gérant : E. LOUGHET.

Imp. C. PAULÉ, 7, rue Darcet, Paris (17^e)

AUTEURS
METTEURS EN SCÈNE
ÉDITEURS

vous avez
à la

MAISON DU CINÉMA

DEUX
SALLES DE PROJECTIONS
Modernes et Luxueuses

pour
Y PASSER VOS FILMS

Pour le lancement de vos FILMS

Faites faire vos CARTES POSTALES

PAR

La Cinématographie Française

SERVICE DE PUBLICITÉ



Edition de la Cinématographie Française,
50, Rue de Bondy, Paris